

Document: EB 2010/100/R.9
Agenda: 10
Date: 11 August 2010 **E**
Distribution: Public
Original: French



Enabling poor rural people
to overcome poverty

Republic of Côte d'Ivoire

Country strategic opportunities programme

Note to Executive Board representatives

Focal points:

Technical questions:

Luyaku Loko Nsimpasi
Country Programme Manager
Tel.: +39 06 5459 2147
e-mail: l.nsimpasi@ifad.org

Sara Aya Kouakou
Consultant
Tel.: +39 06 5459 2868
e-mail: s.kouakou@ifad.org

Dispatch of documentation:

Deirdre McGrenra
Governing Bodies Officer
Tel.: +39 06 5459 2374
e-mail: gb_office@ifad.org

Executive Board — 100th Session
Rome, 15-17 September 2010

For: **Review**

Contents

Abbreviations and acronyms	ii
Country map showing IFAD intervention areas	iii
Summary of country strategy	iv
I. Introduction	1
II. Country context	1
A. Economic, agricultural and rural poverty context	1
B. Policy, strategy and institutional context	3
III. Lessons from IFAD's experience in the country	5
A. Past results, impact and performance	5
B. Lessons learned	6
IV. IFAD country strategic framework	6
A. IFAD's comparative advantage at the country level	6
B. Strategic objectives	6
C. Opportunities for innovation	8
D. Targeting strategy	8
E. Policy linkages	9
V. Programme management	9
A. COSOP management	9
B. Country programme management	9
C. Partnerships	9
D. Knowledge management and communication	10
E. PBAS financing framework	10
F. Risk and risk management	11
Appendices	
I. Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP	1
(COSOP consultation process)	
II. Situation économique du pays	2
(Country economic background)	
III. Cadre de gestion des résultats du COSOP	3
(COSOP results management framework)	
IV. Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP	4
(Previous COSOP results management framework)	
V. Réserve de projets	5
(Project pipeline)	

Key files

Key file 1:	Rural poverty and agricultural/rural-sector issues	12
Key file 2:	Organizations matrix: strengths, weaknesses, opportunities and threats (SWOT) analysis	16
Key file 3:	Complementary donor initiative/partnership potential	22
Key file 4:	Target group identification, priority issues and potential response	26

Abbreviations and acronyms

ANADER	National Rural Development Support Agency
ANOPACI	National Association of Agricultural Professional Organizations in Côte d'Ivoire
SLA	savings and loan association
CNRA	National Agronomic Research Centre
COSOP	country strategic opportunities programme
CPMT	country programme management team
M&E	monitoring and evaluation
FIRCA	Interprofessional Agricultural Research and Advisory Assistance Fund
MFI	microfinance institution
MINAGRI	Ministry of Agriculture
APO	agricultural professional organization
PACIL	Marketing and Local Initiatives Support Project
PBAS	performance-based allocation system
PDDA	Master Plan for Agricultural Development
PDRZ	Rural Development Project in the Zanzan region
PNASA	National Agricultural Services Restructuring Project
PNIA	National Agricultural Investment Plan
PPMS	Small Horticultural Producer Support Project
PRAREP	Agricultural Rehabilitation and Poverty Reduction Project
PRSP	poverty reduction strategy paper
SIGFIP	Integrated Public Finance Management System
SLAN	savings and loan associations network

Summary of country strategy

1. This country strategic opportunities programme (COSOP) 2010-2015 is the second COSOP, and the first results-based COSOP, developed by the International Fund for Agricultural Development (IFAD) for Côte d'Ivoire. The document was prepared on a participatory basis in close collaboration with Ivorian stakeholders, and sets forth the strategic partnership framework for collaboration between the Government of Côte d'Ivoire and IFAD for the period 2010-2015. It will contribute to achieving the objectives of the second poverty reduction strategy paper (PRSP) and the national agricultural investment plan (PNIA).
2. Since the military coup d'état of December 1999, Côte d'Ivoire has faced a socio-political and economic crisis without precedent, which has led to: (i) a drastic decline in private and public investment in priority sectors; and (ii) an exacerbation of poverty and food security, particularly in rural areas. One half of the country's population live in poverty at the present time. Agricultural production is unable to keep up with domestic demand. Nevertheless, major investments made in the past, both in infrastructure and other priority areas and in natural resources, have laid a solid foundation for building sustainable rural development and an economic recovery.
3. This results-based COSOP is consistent with the new country context and takes into account the changes Côte d'Ivoire has undergone during the 13 years that have elapsed since the first COSOP was prepared.
4. IFAD's overall objective in Côte d'Ivoire for 2010-2015, which is fully aligned with the strategic thrusts set forth in the PRSP and the PNIA, is to sustainably reinforce food security and incomes for small-scale food and horticultural producers. Within this overall objective are two strategic objectives, as outlined below:
 - **Strategic objective 1: The capacity of producers' organizations to participate in local and national programming and decision-making processes is strengthened.**
 - **Strategic objective 2: Access by small-scale producers to effective production services, appropriate technologies and markets is improved.**

Côte d'Ivoire

Country strategic opportunities programme

I. Introduction

1. The first country strategic opportunities programme (COSOP) prepared by IFAD for Côte d'Ivoire was approved in 1997. This second, results-based COSOP, covering the period 2010-2015, is fully aligned with IFAD's Strategic Framework 2007-2010 and takes into account the current country context. It will contribute to achieving the objectives of the poverty reduction strategy paper (PRSP) and the National Agricultural Investment Plan (PNIA).
2. Preparation of the COSOP took place under the leadership of the Ministry of Agriculture (MINAGRI) in close collaboration with the other ministries concerned and partners in the private and associational sectors. Launched in 2007, the process was suspended owing to nonperformance of the PRSP and then resumed upon completion of the PRSP at the end of 2009. Preparation took place in five stages: (i) formal launching of COSOP formulation and establishment of the country programme management team (CPMT), led by MINAGRI; (ii) a baseline analysis of rural poverty; (iii) drafting of the preliminary report and submission to the CPMT for comments; (iv) holding of a regional workshop; and (v) COSOP validation meeting with the Government.

II. Country context

A. Economic, agricultural and rural poverty context

Country economic background

3. Côte d'Ivoire covers an area of 322,462 km². The population was an estimated 20.8 million in 2008, growing at an average annual rate of 3.3 per cent over the period 1998-2008. Life expectancy at birth is 56 years for men and 59 years for women. With GNP per capita of approximately US\$880, Côte d'Ivoire falls into the category of Heavily Indebted Poor Countries (HIPC).¹ One of the world's 20 poorest countries, Côte d'Ivoire posts a human development index of 0.484, ranking it 163th of 182 countries.²
4. Economic growth during the decade 1960-1970, driven essentially by coffee and cacao exports, averaged on the order of 8 per cent per annum. Between 1980 and 1985, growth fell to an average of 2.8 per cent owing to unfavourable terms of trade and an overvalued Central African franc (CFAF).³ Subsequently, the structural adjustment and financial stabilization programme, in tandem with the CFAF devaluation in 1994, generated real economic growth averaging 6 per cent per annum over the period 1994-1998.⁴ The economic situation then deteriorated as a result of poor fiscal management and the coup d'état in 1999. Although the economy stabilized somewhat at the end of 2001, the recovery was soon threatened by the armed conflict of September 2002. Following the signing of the Ouagadougou political accord in 2007, the macroeconomic framework was relatively strong thanks to dynamic emerging sectors (energy and telecommunications) and strict fiscal management. In 2009, the country posted economic growth of 3.7 per cent, and projections for 2010 stand at 4 per cent.⁵

¹ World Bank, 2008.

² United Nations Development Programme (UNDP), Human Development Report 2009.

³ World Bank.

⁴ Interim PRSP, 2002.

⁵ International Monetary Fund.

Agriculture and rural poverty

5. Agriculture remains the engine of economic growth. The primary sector (agriculture, livestock and fishing) plays a predominant role in the country's economy. The sector employs close to 70 per cent of the active population,⁶ and in 2008 accounted for 23.7 per cent of GDP and more than 60 per cent of export receipts. The country has enormous agricultural potential in the form of wetlands [*bas-fonds*] and plateaux. Arable land covers approximately 23-25 million ha. Just 30,000 ha of the total 200,000 ha of potentially irrigable land is actually treated and developed. Agricultural production consists primarily of small- and medium-sized farms practising traditional, semi-intensive farming. Large or industrial-scale farms employ intensive systems, particularly for perennial and export crops (oil palm, natural rubber). Coffee and cacao are important exceptions to this rule, with the great majority of these plantations covering several hectares. Staple food crops (rice, maize, plantains, cassava, yam) account for 23.41 per cent of cultivated area. Horticultural crops account for another 4 per cent.
6. Côte d'Ivoire imports a number of products to meet its food needs. Domestic rice production, for instance, covers just half of domestic demand, estimated at 1.3 million tonnes per annum. Agricultural production has posted poor performance in the past eight years as a result of internal factors (epizootic disease and declining soil fertility) as well as external factors (climate hazards, unfavourable world prices). The socio-political crisis of 2002 also had an adverse impact on agriculture as a result of population displacement, the staff of institutions supporting agricultural development abandoning the conflict areas, and the destruction and lack of maintenance of infrastructure.
7. **Rural land tenure.** Côte d'Ivoire is one of the few countries in Western Africa to have undertaken land tenure reform.⁷ The reform consists essentially of recognizing customary rights, whether individual or collective. This process began as part of the incipient national programme to secure rural land tenure,⁸ which has issued land tenure certificates in only a few villages thus far. In the western region of the country and in forest areas, land tenure situations can be fraught with conflict, particularly among *autochtones*, *allochtones* and *allogènes*,⁹ but also within a single family. In the northern and central regions, however, gaining access to land through customary rights appears not to pose a problem for smallholders cultivating staple food crops.
8. **Environment and climate change.** Brutal deforestation as a result of forestry development and extensive agricultural activities has led to an advancing savannah and soil degradation, particularly in the northern regions. Statistics show that annual precipitation fell by an average of 0.5 per cent per annum between 1965 and 1980, and by up to 4.6 per cent during the 1980s.¹⁰
9. **Market access by small-scale producers.** Most transactions take place field-side because small-scale food producers are either not sufficiently organized or lack information on markets. Problems with moving food products to centres of consumption are also attributable to inadequate collection and storage infrastructure and poor preservation techniques. Despite the conflict and the lack of maintenance, the road system has not deteriorated entirely. However, abusive road checks, accompanied by illegal parallel taxation on agricultural products, place serious constraints on commercialization. To alleviate this situation, the World Bank is currently developing a strategy to combat uncontrolled road taxes.

⁶ The food sector employs 85% of the active farming population, of whom 90% are women.

⁷ This reform is based on the law developed in 1998 by MINAGRI.

⁸ The programme is financed in part by the World Bank and the European Union.

⁹ *Autochtones*: local population. *Allochtones*: internal migrants. *Allogènes*: foreign nationals settling on Ivorian territory.

¹⁰ Ministry of Water and Forests, 1994.

10. **Rural finance.** Microfinance has boomed in recent years (1995-2005). However, the sector is plagued by weaknesses, especially in the wake of the military-political crisis that led to the closure of several microfinance institutions (MFIs). Generally speaking, the banking system is oriented towards financing export agriculture. Financing for agricultural support services such as research and advisory assistance is provided in part by the Interprofessional Agricultural Research and Advisory Assistance Fund (FIRCA).¹¹ In the absence of institutions financing agriculture, government projects financed by donors, including IFAD, use the matching grant system. Activities financed by matching grants are accompanied by technical and management support services, which provide beneficiary groups with an operating fund to ensure the system's sustainability.
11. **Rural poverty.** The most recent household survey¹² showed that in 2008 more than three quarters of the country's poor people were living in rural areas. Between 1985 and 2008, the average rural poverty rate rose from 15 per cent to 62 per cent. Overall rural poverty rates¹³ by region are highest in the northern, western and central western regions. In terms of extreme poverty,¹⁴ however, the regions with the highest rates are the north, centre-north, north-west and centre-west. The north-eastern, western and central-eastern regions suffer from chronic food insecurity.¹⁵ Among the causes of the regional increase in rural poverty are the destruction of farmers' production capital, population displacement, marketing problems, low prices for export crops and dysfunctional basic social services.
12. **Gender and rural poverty.** The gender distribution of poverty shows that women (49.5 per cent) are slightly less well off than men (48.5 per cent). In rural areas, women are poorer than men (63.6 per cent of women versus 61.4 per cent of men) and the literacy rate is lower among women than among men (40 per cent versus 54 per cent). On the other hand, poverty is lower overall among households headed by women. Women have limited access to land¹⁶ and to credit. They perform most of the domestic work and have limited control over income and decisions, both within the family and locally. In addition, the prevalence of HIV/AIDS among women (6.45 per cent) is well above that of men (2.5 per cent).

B. Policy, strategy and institutional context

National institutional context

13. **Ministries.** Agricultural and rural development policies are developed by several ministries involved in development matters. Each develops the policy covering its own jurisdiction, defines the regulatory framework for implementation and monitors enforcement. The ministries concerned are: (i) the Ministry of Agriculture; (ii) the Ministry of Livestock and Fisheries; (iii) the Ministry of Environment, Water and Forests; (iv) the Ministry of Economic Infrastructure; and (v) the Ministry of Scientific Research. The country's public institutions generally have quality human resources. However, their operational capacity is limited by inadequate operating resources.
14. **Decentralization.** The decentralization process that began in 2001 led to setting up departmental general councils in 2002 with a mandate to: (i) organize collective life and participation by the population; (ii) promote and carry out local development; (iii) modernize the rural world; and (iv) manage the local environment. However,

¹¹ The West Africa Agricultural Productivity Programme financed by the World Bank will provide institutional support to FIRCA, which will be responsible for programme management.

¹² National Statistics Institute (INS) (2008), survey on household living standards in Côte d'Ivoire.

¹³ All those with domestic consumption levels of CFAF 661 per day (approximately US\$1.50).

¹⁴ Poverty line set at CFAF 280 per day.

¹⁵ Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)/World Food Programme (WFP) (2009), in-depth assessment of food security in rural households of Côte d'Ivoire.

¹⁶ Under the customary land tenure system, women have no access to property ownership.

serious constraints are placed on the councils' intervention capacity by delays in the State transfer¹⁷ of the required human competencies and financial resources.

15. **Agricultural professional organizations (APOs).** Unlike APOs in the export subsectors, which are better structured and organized, the APOs in food subsectors remain precarious and are characterized by poor governance, a lack of professionalism and financial capacity, and member illiteracy. The National Association of Agricultural Professional Organizations in Côte d'Ivoire (ANOPACI), the only national network of professional organizations, has become a preferred interlocutor for the public authorities and development partners in consultative processes on agricultural policy. ANOPACI nevertheless faces challenges in providing services to its members given its limited resources and weak links with grass-roots groups.
16. **Private sector.** The agroindustrial sector, which accounts for 33 per cent of the country's industrial fabric, is highly dynamic and oriented mainly towards export crops. The food crop and horticultural processing sector is also quite developed. Regrettably, the insecurity generated by the socio-political crisis has increased the country risk, leading to a decline in private investments on the order of 35 per cent on average for the period 2003-2006, and to the closing or relocation of a number of enterprises.

National poverty reduction strategy

17. **Poverty reduction strategy paper (PRSP) 2009-2015.** The PRSP, which was developed on a participatory basis, covers the period 2009-2015. In the area of agriculture, the overall objective is to reduce malnutrition and ensure food self-sufficiency based on more competitive agriculture that pays producers better and professionalizes the occupation of farmer. The development strategies contemplated include: (i) intensification and modernization of agriculture; (ii) professionalization of subsectors; and (iii) reactivation of food crop production.
18. **Master Plan for Agricultural Development (PDDA) 1992-2015.** This plan underscores accountability for producers and producers' organizations. The implementation strategy calls for modernizing farming through mechanization and irrigation, as well as cutting-edge research and development and outreach systems, and for improving marketing circuits for agricultural products. An evaluation of the plan conducted in 2008 concluded that its implementation had been unsatisfactory overall.
19. **National Agricultural Investment Plan (PNIA) 2010-2015.** Within the context of implementation of the agricultural policy of the Economic Community of West African States (ECOWAS), and with ECOWAS support, a first version of the National Plan for Agricultural Investment over the Medium Term (2010-2015) has just been finalized. This plan identifies six programmes: (i) improve the productivity and competitiveness of agricultural production; (ii) develop the food crop and export subsectors; (iii) improve agricultural sector governance; (iv) build capacity among agricultural development stakeholders; (v) sustainably manage fish resources; and (vi) reactivate the wood subsector.
20. **Promotion of gender equity.** A national policy paper on equal opportunity, equity and gender (DPNEEG) complements the provisions of the PRSP in terms of women's advancement. The government's efforts are essentially oriented towards building gender and development capacity among national and local actors and promoting women's participation in the decision-making process.

Harmonization and alignment

21. The COSOP is aligned with the government's poverty reduction objectives and with the third thrust of the PRSP, i.e. job creation and wealth creation through support for

¹⁷ The law on the transfer and distribution of State competencies to territorial collectivities is Law No. 208 of July 2003.

rural people and promotion of the private sector as the engine of growth. The strategy is also aligned with the priority areas set forth in the PNIA,¹⁸ the PDDA, sector policies on rural development, the agricultural policy of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) and the ECOWAS strategy. Thus, in line with the Paris Declaration on Aid Effectiveness, the partnership with the government will be strengthened.

22. IFAD is part of the United Nations coordination team. Assignment in the future of a country presence officer¹⁹ should facilitate the coordination of IFAD's activities and ensure that they are consistent with those of the government and other technical and financial partners. This should also favour participation in the development of annual workplans within the United Nations Development Assistance Framework (UNDAF). Every effort will be made to use country systems to the extent possible, creating synergies between IFAD-financed projects and those of other partners.

III. Lessons from IFAD's experience in the country

A. Past results, impact and performance

23. Since 1984 IFAD has approved eight projects in Côte d'Ivoire for a total of US\$76.7 million. These operations, representing a total value of US\$251.4 million including cofinancing from other donors, have reached some 500,000 households. The first COSOP (1997) was implemented through the following four projects: the National Agricultural Services Restructuring Project (PNASA), the Marketing and Local Initiatives Support Project (PACIL), the Rural Development Project in the Zanzan Region (PDRZ) and the Small Horticultural Producer Support Project (PPMS).²⁰ The latter project is now under way. The Agricultural Rehabilitation and Poverty Reduction Project (PRAREP) is expected to start up during the second half of 2010.
24. The conflict has had a serious impact on project performance. Activities by PACIL and PPMS, located in the central-northern-western region,²¹ were suspended in 2002. This was followed by their relocation from their respective head offices in Abidjan and a freeze on loan disbursements from 2004 to 2005. Although PDRZ was not frozen, its activities were drastically reduced and delayed.
25. PNASA has reached close to 420,000 households. PACIL has successfully introduced soybean cultivation in the project area, has developed agouti farming²² and has introduced new yam and cassava varieties. The project has achieved solid results in commercialization, including: (i) training 520 producers (63 per cent of them women) in negotiation and accounting techniques; (ii) training marketing committees in 145 villages; (iii) establishing a producers' sales office; and (iv) setting up a pricing information system. In addition, PACIL has set up eight mutual savings and loan associations (SLAs) and strengthened five existing ones. PDRZ has posted good results in rural finance and access to drinking water: 20 SLAs have been created, 90 boreholes have been built and equipped with manual pumps, 220 pumps have been rehabilitated and 260 management committees have been set up. On the other hand, results have been unsatisfactory in the areas relating to agricultural development, rehabilitation of rural tracks and development of micro-irrigation. The PPMS has achieved a number of satisfactory results. Introducing new varieties has contributed to a significant improvement in productivity. Cassava yields have increased from 15 to 26 t/ha (73 per cent) and yam yields from 8-10 to 17-22 t/ha (112 per cent-120 per cent). Cereal yields have improved. Yields have

¹⁸ The finalization of the PNIA formulation, coinciding with the present COSOP, has enabled the COSOP to be fully aligned with the PNIA and thus to finance the agricultural investment programmes outlined therein.

¹⁹ The officer present in the country will be responsible for the field support unit.

²⁰ The other projects since 1984 are as follows: (i) the Artisanal Fisheries Development Project in the Aby Lagoon; (ii) the Dabakala/Katiola Rural Development Project; and (iii) the Rural Development Project in the North East.

²¹ The area most affected by the conflict.

²² Breeding of agoutis.

risen from 3.5 t/ha to 5 t/ha for irrigated rice, more than doubled for maize (1-1.5 t/ha to 3.5-4 t/ha), and tripled for soybeans (from 300 kg/ha to 0.9-1 t/ha).²³

B. Lessons learned

26. The main lessons learned from the implementation of IFAD projects in Côte d'Ivoire are as follows: (i) poorly performing MFIs are not in a position to meet the enormous demand for rural finance. Efforts are needed to support the MFIs to modernize their management, develop new products adapted to agriculture and forge links with the banking sector. At the same time, alternative short-term solutions to rural and agricultural finance are needed; (ii) a strategic partnership with institutions established sustainably in the country is an asset in implementing activities and a guarantee of sustainability. The partnership between the National Agronomic Research Centre (CNRA), the National Rural Development Support Agency (ANADER) and PACIL led to good soybean crop development; (iii) the advance payment authority created within MINAGRI has reduced payment delays caused by the Integrated Public Finance Management System (SIGFIP). A solution of this kind will be adopted in all future IFAD programmes in the country. This system could be envisaged in other countries where the SIGFIP is in place, to improve disbursements; (iv) the monitoring and evaluation (M&E) system for projects is not fully aligned with that of the government. Efforts will be made to improve system performance in the form of technical support and harmonization with the MINAGRI system; (v) exchanges of experience are an effective way of learning. The PPMS exchange trip to visit small irrigation operations in Burkina Faso, for instance, enabled the project to improve its beneficiary support and introduce innovations. This approach will be followed in the countries in the subregion, particularly in processing and preserving agricultural products; (vi) a strategy to perpetuate the gains made is needed in view of the short project life cycle. To this end, a programme approach will be adopted in order to identify, at the project formulation stage, mechanisms to ensure the sustainability of investments; (vii) the non-exclusive nature of the targeting strategy has made it possible to reach the most vulnerable population groups. In a country where women do not own land and young people lack credibility with customary authorities, the participation of these subgroups in decision-making processes is essential, and taking them into account will not exclude participation by men.

IV. IFAD country strategic framework

A. IFAD's comparative advantage at the country level

27. IFAD's comparative advantage in Côte d'Ivoire stems from many years of working on agricultural development in the country and the experience it has acquired in the following areas: (i) targeting of the most vulnerable poor rural people (especially women and young people) living in marginal areas; (ii) support for producers' groups; and (iii) partnerships with national agricultural research and advisory assistance structures.

B. Strategic objectives

28. The COSOP 2010-2015 for Côte d'Ivoire aims to sustainably strengthen food security and incomes for small-scale food and horticultural producers by building programming and decision-making power among APOs, as well as their capacity for active participation in developing the food and horticultural subsectors.
29. Priority will be given to consolidating the gains made under both previous projects and those under way, essentially in the areas of production and commercialization. The country programme will also tackle the development of the remaining links in the subsector, i.e. preservation and processing. In addition, given the key role

²³ Swiss Centre of Scientific Research (CSRS) 2008. Data drawn from farmers' fields in the current and future areas of IFAD intervention.

played by APOs in the new strategy and their current weaknesses, emphasis will be placed on grass-roots organization for APOs, on strengthening their participation in decision-making processes, and on their capacity to support their members. This will be done by supporting agricultural research and advisory assistance institutions (CNRA, ANADER) and FIRCA. The links and synergies between grass-roots groups and ANOPACI will also be strengthened.

30. With respect to rural and agricultural finance, in accordance with the government's microfinance strategy, IFAD will work with other partners to implement a plan to restructure the mutual savings and loan associations network (SLAN). Meanwhile, and in the absence of other institutions financing agriculture, the programme will employ the matching grant system for agricultural inputs and minor equipment to set up a working fund within farmer groups. The matching grants will be accompanied by support services to ensure that the funds are replenished and the system is sustainable. Links between APOs and SLAs will be strengthened gradually. Progress on implementation of the SLAN restructuring plan and the experience with matching grants²⁴ will be evaluated as part of the mid-term review of the COSOP. The findings of that evaluation could then be used to reorient IFAD's strategy on rural and agricultural finance in Côte d'Ivoire.
31. This COSOP is built around two strategic objectives : (i) the capacity of producers' organizations to participate in local and national programming and decision-making processes is strengthened; and (ii) access by small-scale producers to effective production services, appropriate technologies and markets is improved.
32. **Strategic objective 1:** The capacity of producers' organizations to participate in local and national programming and decision-making processes is strengthened. Given that most APOs are lacking in organization and credibility, the primary challenge will be to structure them, by supporting them in: (i) obtaining legal recognition; (ii) joining existing unions or creating new ones; (iii) strengthening internal governance; (iv) strengthening internal information exchange systems; (v) providing affordable support services to members; and (vi) literacy. The programme will also work on strengthening and supporting APOs in participating in local and departmental decision-making, and above all in forging sustainable linkages with the private sector. This will be done by means of: (i) support for dialogue with general councils and for participation in the preparation of territorial development plans; (ii) building lobbying and advocacy capacity; (iii) building capacity to negotiate contracts and access to legal counsel; and (iv) support for participation in new business models. Special attention will be paid to training rural young people, both women and men.
33. The technical and professional capacities of APOs in the areas of production, preservation, processing and commercialization will be strengthened under the second objective.
34. **Strategic objective 2:** Access by small-scale producers to effective production services, appropriate technologies and markets is improved. With respect to production, the programme will support: (i) agricultural research for the introduction and dissemination of new, resistant and high-yield varieties and cuttings as well as refining adapted technical itineraries; (ii) disseminating the results of research and advisory assistance; (iii) facilitating access to improved seed and other inputs; (iv) better access to credit; and (v) rehabilitating hydro-agricultural treatments. Access to stable, well-paying markets will be based primarily on support for marketing and adding value to agricultural production. This will be done by means of: (i) disseminating effective techniques for preservation, processing and packaging; (ii) improving access to processing equipment; (iii) building capacity among APOs for organizing sales, management and accounting, quality and hygiene;

²⁴ A systematic study of the drivers, routes and areas for scaling up this system has been undertaken. A similar study has begun on the use of inoculums in soybean cultivation.

(iv) building and/or rehabilitating marketing infrastructure; and (v) improving access to information on pricing and markets. As in the case of strategic objective 1, special attention will be paid to training for and participation by young people as part of professionalizing the farmer occupation.

C. Opportunities for innovation

35. IFAD will support: (i) the production of soybean inoculums to improve productivity; (ii) the identification and dissemination of techniques for adapting to climate change; (iii) the spread of eco-farms; and (iv) the warrantage system to facilitate access to credit.

D. Targeting strategy

36. **Targeting strategy.** The target group will be identified in the following stages: (i) identify geographical areas that are structurally affected by chronic food insecurity and/or poverty; (ii) analyse the livelihoods of vulnerable groups through geographical targeting; (iii) determine the constraints and potential of the groups concerned and their livelihoods, in terms of agriculture and social and human capital; and (iv) identify those constraints which IFAD can remove and those which could be better managed by other partners.
37. **Geographical targeting.** IFAD will continue to cover the regions of the savannah (north), the Bandama Valley (centre-north) and Zanzan (north-east) in order to consolidate interventions already under way. The programme will be expanded to the mountain region (west) in view of the high levels of structural poverty prevailing, the persistent vulnerability of certain groups and the region's agricultural potential. IFAD's lack of experience and the socio-economic dynamics in this area militate in favour of a pilot intervention.
38. **Target groups.** The target group consists of small-scale food and horticultural producers operating in specific priority subsectors in each region. The rice subsector will be supported in all intervention regions. Organizations delivering goods and services to develop the targeted subsectors will also benefit from support. Priority subgroups under the programme are rural women and young people, both women and men.
- **Rural women.** Women make up 49.2 per cent of the Ivorian population.²⁵ Women provide 60 per cent to 80 per cent of the food production and marketing needed to feed people in rural and urban areas. They often take care of very numerous families but earn just 22 per cent of men's incomes.²⁶ With the conflict in the centre-north-west, it has become more difficult to access basic services. In addition to structural problems, prostitution and domestic and sexual violence are on the rise. An unfavourable economic environment, loss of soil fertility and reduced rainfall have led rural women to undertake more income-generating activities (small-scale processing and trade) that have made them pillars of their communities.
 - **Rural young people.** Young people between 15 and 30 years of age account for more than 55 per cent of the country's population.²⁷ Their situation remains a source of concern, particularly since the socio-political crisis of September 2002. Increased rural poverty, arduous living and working conditions, and inadequate employment and incomes are at the root of the rural exodus by young people. Those who stay often find themselves unemployed and without access to production factors or basic services. They comprise a high-risk group and a potential threat to the security of goods and persons. Nevertheless, in some regions (e.g. the north), rural young people have demonstrated good capacity for adapting to modern technology and

²⁵ World Bank, GenderStats, 2006.

²⁶ National Action Plan on Women (PNAF), 2003.

²⁷ General population and habitat census, 1998.

agricultural practices, and could therefore anchor the process of professionalizing the farmer occupation.

E. Policy linkages

39. The main themes to be covered in the consultative process on policy are as follows: (i) participation by producers' organizations in local, regional and national decision-making processes; (ii) development of specific programmes and actions for young people; (iii) links between small-scale producers and the private sector; and (iv) allocation of public funds to strengthening APOs; and (v) dialogue on implementation of the SLAN restructuring plan.

V. Programme management

A. COSOP management

40. A single M&E system will be set up in order to better monitor the performance of the country programme. This system will need to be aligned with that of MINAGRI and coordinated with PRSP implementation²⁸ in order to closely monitor the contribution made by the IFAD programme to achieving agricultural development and poverty reduction objectives. Each year an annual progress report on COSOP implementation will be prepared by the country programme manager and discussed with the CPMT. The mid-term review of the COSOP will take place in 2013. The completion evaluation will be conducted at the end of 2015.

B. Country programme management

41. PPMS will close in 2012 and PRAREP will be implemented during the period covered by the COSOP. A single management unit for both projects was recently set up as a first step towards implementing the programme-wide approach. Direct supervision of the programme will be conducted annually by IFAD in close collaboration with the CPMT, deconcentrated authorities and general councils. Each year a workshop coordinated by the CPMT will be organized to perform an annual review of the COSOP. The establishment of a liaison office in Abidjan will be contemplated to coordinate knowledge management and communication activities. With the expansion of IFAD interventions in the country, a country presence officer will be assigned to ensure coordination of relations and exchanges with the local authorities and other development partners.

C. Partnerships

42. IFAD will consolidate and develop partnerships with institutions that have a comparative advantage and are able to remove the constraints identified at each link of the subsector:²⁹ (i) CNRA – agronomic research; (ii) ANADER – agricultural advisory assistance; (iii) FIRCA – coordination and financing of agricultural research and advisory assistance; (iv) ANOPACI – commercialization and market information systems; (v) National Rice Programme – coordination of rice subsector development activities; (vi) World Bank – value chain development.³⁰ Partnerships will also be sought with regional organizations (Africa Rice Centre, Songhai). In addition, within the framework of international initiatives such as the Coalition for African Rice Development (CARD), there will be a focus on partnerships with specific institutions (in particular, the Japanese International Cooperation Agency) and South-South cooperation (Brazil, Egypt, China). In terms of institutional partnerships, IFAD will continue to work in collaboration with MINAGRI and its deconcentrated structures. IFAD will also endeavour to establish solid collaboration between small-scale producers and the private sector, particularly agrifood companies.

²⁸ Local PRSP committees.

²⁹ See also keyfiles 2 and 3.

³⁰ The first phase of the programme proposed in appendix V will be cofinanced with the World Bank. In addition, the programme will work in partnership with the West Africa Agricultural Productivity Programme (WAAPP-I) financed by the World Bank (research and technology transfer).

D. Knowledge management and communication

43. IFAD aims to make its interventions more effective by disseminating and sharing experience, and by lending greater visibility to the programme under a strategy with the following major thrusts: (i) investing in information tools and systems, including an M&E system that will enable information to be gathered and disseminated at all times; (ii) encouraging linkages with and participation in national and regional thematic networks such as FIDAFrique; (iii) communicating and sharing experiences within the Western and Central Africa Division; (iv) setting up mechanisms for exchanges and for improving access by young people and women to information and knowledge using rural radio, consultative platforms, etc.; (v) developing and consolidating relations with major media partners for effective awareness-raising and dissemination activities; and (vi) promoting exchanges between IFAD-financed projects and those of other partners and the government. As for M&E, the CPMT will play an important role in defining avenues of action, the communication strategy and coordination of knowledge management activities.³¹

E. PBAS financing framework

44. The performance-based allocation system (PBAS) determines the amount of funding that can be made available for the 2010-2015 country programme. The PBAS score for Côte d'Ivoire is 3.01 on a scale of 5, which corresponds to an allocation of US\$19.9 million for the first three years of the COSOP period (2010-2012) and approximately US\$22.0 million for the period 2013-2015. The COSOP will finance a programme to support development of the food and horticultural subsectors in two tranches, corresponding to the two PBAS cycles.³²
45. The formulation of strategic objectives and risk mitigation measures is consistent with the PBAS scores as indicated in table 1 below. In order to improve the programme performance scores, IFAD will undertake to: (i) accelerate start-up of the projects under a simpler design; (ii) accelerate project procurement by having the Public Procurement Directorate validate project procurement plans for IFAD projects each year, to ensure that they are consistent with procurement methods in effect in the country; and (iii) mitigate insufficiencies and delays in disbursements of counterpart funds by limiting the government contribution to covering taxes and duties.

³¹ Pending the establishment of the liaison office, the implementation of this strategy could be financed by the projects under way (cost sharing system).

³² The programme concept note is provided in appendix V.

Table 1
PBAS calculation for COSOP year 1

<i>Indicator</i>		<i>COSOP Year 1</i>
Rural sector scores		
A (i)	Policy and legal framework for rural organizations	3.25
A (ii)	Dialogue among Government and rural organizations	3.00
B (i)	Access to land	2.75
B (ii)	Access to water for agriculture	3.00
B (iii)	Access to agricultural research and extension services	3.00
C (i)	Enabling conditions for rural financial services development	3.00
C (ii)	Investment climate for rural businesses	3.17
C (iii)	Access to agricultural input and produce markets	3.25
D (i)	Access to education in rural areas	3.26
D (ii)	Representation	3.00
E (i)	Allocation and management of public resources for rural development	2.88
E (ii)	Accountability, transparency and corruption in rural areas	2.58
Sum of combined scores		3.01
Projects-at-risk (PAR) rating 2007		4
IRAI rating (2006)		2.66
Country score (2007)		2 913
Three-year allocation (millions of United States dollars, 2009)		19.9

Table 2
Relationship between performance indicators and country score

<i>Financing scenario</i>	<i>PAR rating (+/- 1)</i>	<i>Rural sector performance score (+/- 0,3)</i>	<i>Percentage change in PBAS country score from base scenario</i>
Hypothetical low case	3	2.71	-27%
Base case	4	3.01	0%
Hypothetical high case	5	3.31	31%

F. Risk and risk management

46. The country faces a number of risks that could impede successful implementation of the country programme. These risks and the proposed mitigation measures are outlined below.
47. **Political instability.** Many donors make their investments contingent upon restoring political stability. To ensure that the World Bank cofinancing for the proposed programme is not compromised, parallel cofinancing is proposed rather than the *pari passu* approach. In addition, efforts will be made to mobilize alternative cofinancing from other donors. Also, rural communities and APOs will be supported and heavily involved in implementing the programme, which could lower risks.
48. **Corruption.** Corruption appears to be widespread throughout the country.³³ To mitigate the risk that it may compromise results, initiatives to promote good governance by the government and other donors will be supported. With respect to procurement, the public procurement code was analysed to determine its consistency with IFAD guidelines. In addition, building capacity among APOs and key officers concerned and having them participate in the procurement process should improve transparency and thereby reduce corruption.

³³ The 2008 Transparency International Corruption Perceptions Index ranked Côte d'Ivoire 151st of 179 countries.

49. **Unemployed young people.** Given that Ivorian young people³⁴ are an at-risk group that could generate new forms of violence and deterioration of the social climate, the proposed programme will contemplate adapted activities to ensure participation by young people, both women and men, in the development of agricultural subsectors.
50. **Land disputes.** Disputes between *autochtones/allochtones* and *allogènes* have taken place in the country. The land reform under way allows for the recognition of customary rights and their conversion into more secure property rights. In addition, to mitigate the related risk, all programme investments in hydro-agricultural treatments will be subject to clarification of the land tenure status of the site concerned.
51. **Abusive road checks.** Côte d'Ivoire loses CFAF 95 to 150 billion each year as a result of uncontrolled road taxes.³⁵ These roadblocks also slow down transactions, causing losses to the agricultural products transported. The proposed programme will work with the World Bank, which has undertaken a programme to combat road harassment.
52. **Recent decentralization process.** The departmental general councils were created quite recently, in 2002. The process of transferring competencies is not yet complete, and the technical capacities of the staff in these territorial collectivities are limited. A capacity-building plan is needed to enable them to take leadership of local development. The proposed programme will endeavour to involve them in monitoring implementation.
53. **Integrated public finance management system (SIGFIP).** In terms of financial execution, past experience has shown that the SIGFIP's rigidities have had an adverse impact on project performance in Côte d'Ivoire. Adopting an advance payment authority for PPMS and PRAREP will cut down on payment delays and facilitate budget execution in future projects.
54. **Climate change.** The effects of climate change are already evident, especially in the north where crop and livestock farming are being affected by changes in rainfall patterns and soil degradation. The programme will adopt a strategy to promote adaptation and strengthen the population's resilience to climate change.

³⁴ Rural unemployed people, former combattants demobilized or having participated in armed conflict, unemployed people without education, etc.

³⁵ World Bank study, May 2008.

Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP

1. Le processus de préparation du COSOP en Côte d'Ivoire avait été piloté par le MINAGRI. Ce processus avait commencé en 2007, mais il fut suspendu en attendant la préparation du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Un document provisoire et intermédiaire du COSOP fut préparé à l'issue de ce processus en 2008. Avec la finalisation du DSRP de la Côte d'Ivoire en 2008, le FIDA a repris l'élaboration de sa nouvelle stratégie d'intervention en Côte d'Ivoire pour les six (6) prochaines années (2010-2015).
2. A partir des mois de novembre et décembre 2009, le processus d'élaboration du COSOP a suivi les étapes suivantes:
 - **Lancement du processus de formulation.** La mise à jour du document provisoire et intermédiaire préparé en 2008 sur la base des changements qui ont eu lieu dans le pays (contexte socio-économique et institutionnel, stratégies et politiques du gouvernement, stratégies des autres partenaires, etc.) a abouti à une première mouture du document du COSOP. En janvier 2010, le MINAGRI et le FIDA ont lancé de façon formelle le processus de formulation du COSOP (consultations/réunions avec les autorités gouvernementales, les services techniques des différents ministères, les PTF bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé, les ONG et la société civile), et désigné les membres de l'Equipe de gestion du programme-pays (CPMT).
 - **Analyse de base de la pauvreté rurale.** Une mission du FIDA s'est rendue dans le pays, en particulier dans les zones du Nord, du Centre-nord et de l'Ouest, dans le but de réaliser une analyse de base de la pauvreté. L'objectif de la mission a consisté principalement dans la collecte et l'analyse des données de base sur la pauvreté rurale en Côte d'Ivoire, et s'est déroulé à travers des séances de travail, des discussions avec les principales institutions concernées, et des visites de terrain. Les résultats de l'analyse ont contribué à orienter la décision du FIDA d'étendre ses interventions à l'Ouest (région des Montagnes). Une deuxième mouture du document du COSOP a été finalisée suite à la mission et soumise pour avis aux membres de l'CPMT, y compris le Gouvernement, les autres PTF, les organisations professionnelles agricoles, les ONG, le secteur privé, etc.
 - **Atelier régional de Bouaké.** Un atelier régional a eu lieu à Bouaké les 14 et 15 avril 2010 pour réfléchir et échanger avec les organisations professionnelles agricoles, les autorités locales et les structures de l'encadrement des zones géographiques d'intervention, sur les axes stratégiques retenus dans le COSOP. L'atelier a permis l'appropriation par les bénéficiaires et les structures partenaires du terrain de la stratégie proposée. Les travaux de groupes ont fait ressortir une parfaite cohérence entre les choix relatifs à la stratégie de ciblage (zones géographiques d'intervention, groupes cibles, et objectifs stratégiques) et les exigences du terrain.
 - **Réunion de validation.** Le 16 juillet 2010 le MINAGRI a organisé une réunion de validation de la dernière version du COSOP incluant les observations faites par les différentes parties (Ministères, secteur privé, société civile, PTF, etc.). Les interventions des participants ont permis de clarifier certains aspects de la stratégie, et en ont confirmé l'alignement aux orientations stratégiques du gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

Situation économique du pays

COUNTRY DATA

Côte d'Ivoire

Land area (km2 thousand) 2007 1/	318	GNI per capita (USD) 2007 1/	880
Total population (million) 2007 1/	20.12	GDP per capita growth (annual %) 2007 1/	-1
Population density (people per km2) 2007 1/	63	Inflation, consumer prices (annual %) 2007 1/	2
Local currency		Exchange rate: USD 1 = 531.98 XOF	
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual pop. growth rate)1/	2.3	GDP (USD million) 2007 1/	3.80
Crude birth rate (per thousand people) 2007 1/	35	GDP growth (annual %) 1/	
Crude death rate (per thousand people) 2007 1/	11	2000	-3.7
Infant mortality rate (per thousand live births) 2007 1/	89	2007	1.7
Life expectancy at birth (years) 2007 1/	57		
Total labour force (million) 2007 1/	7.41	Sectoral distribution of GDP 2007 1/	
Female labour force as % of total 2007 1/	30	% agriculture	24
		% industry	25
		% manufacturing	18
		% services	51
Education		Consumption 2007 1/	
School enrolment, primary (% gross) 2007 1/	72	General government final consumption expenditure (as % of GDP)	9
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2007 1/	n/a	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	77
		Gross domestic savings (as % of GDP)	14
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2007 1/	40 a/	Merchandise exports 2007 1/	8 476
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2007 1/	17 a/	Merchandise imports 2007 1/	6 160
		Balance of merchandise trade	2 316
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2007 1/	4 a/	before official transfers 2007 1/	-605
Physicians (per thousand people)	n/a	after official transfers 2007 1/	-146
Population using improved water sources (%) 2004 1/	81	Foreign direct investment, net 2007 1/	427
Population with access to essential drugs (%) 1/	n/a		
Population using adequate sanitation facilities (%) 2004 1/	24	Government Finance	
Agriculture and Food		Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2007 1/	-1
Food imports (% of merchandise imports) 2007 1/	17	Total expense (% of GDP) 2007 1/	21
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2007 1/	42 a/	Total external debt (USD million) 2007 1/	n/a
Food production index (1999-01=100) 2007 1/	02 a/		
Cereal yield (kg per ha) 2007 1/	1 710	Present value of debt (as % of GNI) 2007 1/	67
		Total debt service (% of GNI) 2007 1/	2
Land Use		Lending interest rate (%) 2007 1/	n/a
Arable land as % of land area 2007 1/	11 a/	Deposit interest rate (%) 2007 1/	4
Forest area as % of total land area 2007 1/	33 a/		
Irrigated land as % of cropland 2007 1/	n/a		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2009

Cadre de gestion des résultats du COSOP

Alignement à la stratégie du pays		Résultats clés pour le COSOP			Objectifs institutionnels/ politiques du COSOP(*)																	
Axes et objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté		Objectif général du COSOP: La sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs vivriers et maraîchers soutenus par le Programme sont renforcés de manière durable.																				
DSRP : L'objectif du DSRP en matière d'agriculture est de réduire la malnutrition et d'assurer une autosuffisance alimentaire.		Objectif stratégiques du COSOP :	Indicateurs de résultat du COSOP ³⁶	Indicateurs clés du COSOP																		
<p>Axe 3 : Création d'emplois et de richesse par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance</p> <p>E10 : Les revenus des acteurs du monde rural sont améliorés</p>	<p>P24 : Les organisations de gestion et les mécanismes de contrôle des filières agricoles sont fonctionnels et efficaces</p>	<p>OS1 : La capacité de participation des organisations de producteurs aux processus de programmation et de décision à l'échelon local et national est renforcée</p>	<ul style="list-style-type: none"> 50% des OPA soutenues par le Programme participent aux processus de planification du développement local 25% des OPA soutenues par le Programme sont consultées par les Conseils généraux dans l'allocation des ressources budgétaires Au moins 40% des bénéficiaires sont des femmes Au moins 20% des bénéficiaires sont des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> 25% des OPA soutenues par le Programme ont été formalisées 25% des OPA soutenues par le Programme sont membres d'une union 25% des OPA soutenues par le Programme offrent des services rentables d'appui à leurs membres 	<ul style="list-style-type: none"> Le Gouvernement et les autres partenaires allouent une plus grande partie de leur budget au renforcement des OPA 15% des projets du plan de développement local des Conseils généraux des zones ciblées concernent l'agriculture 																	
	<p>P22 : Les capacités de production et d'écoulement des produits agricoles, agropastoraux et halieutiques sont renforcées</p> <p>P23 : Les produits agricoles, agropastoraux et halieutiques sont commercialisés à des prix rémunérateurs</p>	<p>OS2 : L'accès des petits producteurs à des services efficaces de production, à des technologies appropriées et aux marchés est amélioré</p>	<p>Les rendements des cultures retenues ont augmenté comme suit dans les zones ciblées:</p> <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <thead> <tr> <th>Culture</th> <th>Rendement actuel</th> <th>Hausse de Rendement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Riz pluvial</td> <td>0,8 t/ha</td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td>Riz irrigué</td> <td>3,5 t/ha</td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td>Igname</td> <td>8-10 t/ha</td> <td>35%</td> </tr> <tr> <td>Manioc</td> <td>15 t/ha</td> <td>35%</td> </tr> <tr> <td>Mais</td> <td>1-1,5 t/ha</td> <td>30%</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> La production mise en marché par les petits producteurs ciblés s'est accrue de 20% Les revenus des petits producteurs ciblés ont augmenté de 20% 25% de petits producteurs ciblés ont adopté des technologies améliorées de production, conservation, transformation et/ou commercialisation Au moins 40% des bénéficiaires sont des femmes Au moins 20% des bénéficiaires sont des jeunes 	Culture	Rendement actuel	Hausse de Rendement	Riz pluvial	0,8 t/ha	30%	Riz irrigué	3,5 t/ha	30%	Igname	8-10 t/ha	35%	Manioc	15 t/ha	35%	Mais	1-1,5 t/ha	30%	<ul style="list-style-type: none"> 25-30% de petits producteurs et leurs OPA ont été formés aux méthodes et techniques de production, transformation, conservation et de commercialisation, dans les zones ciblées 25% des petits producteurs ont accès à des périmètres d'irrigation aménagés/remis en état dans les zones ciblées 25% des OPA soutenues par le Programme ont accès à des installations de transformation, de stockage et/ou de commercialisation dans les zones ciblées 30% des OPA soutenues par le Programme ont accès aux informations sur les marchés et les prix
Culture	Rendement actuel	Hausse de Rendement																				
Riz pluvial	0,8 t/ha	30%																				
Riz irrigué	3,5 t/ha	30%																				
Igname	8-10 t/ha	35%																				
Manioc	15 t/ha	35%																				
Mais	1-1,5 t/ha	30%																				

³⁶ Les indicateurs du Cadre de gestion des résultats sont alignés aux projets en cours et au Programme national d'investissement agricole (PNIA). La situation de référence des indicateurs autres que les rendements sera définie à partir de l'enquête de base du PRAREP et les enquêtes du Système de Gestion des Résultats et de l'Impact (SYGRI).

Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP

	Situation à la formulation du COSOP	Situation à l'achèvement du COSOP	Enseignements tirés
A. Objectifs stratégiques du pays			
Programme national de lutte contre la pauvreté (PNLP) (Juin 1997) Mesures spécifiques dans les domaines de la santé, l'éducation, la participation des femmes au développement, et l'exode des jeunes des campagnes	Situation économique (1997) <ul style="list-style-type: none"> ▪ PIB par habitant: 730 USD ▪ Taux croissance PIB par habitant: 3% ▪ Dépenses publiques (% PIB): 7% ▪ Taux d'inflation: 4% ▪ Contribution de l'agriculture au PIB (%): 23% Pauvreté (1998) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de pauvreté nationale: 33,6% ▪ Pauvreté rurale: 41,8% ▪ Pauvreté urbaine: 23,4% 	Situation économique (2007) <ul style="list-style-type: none"> ▪ PIB par habitant: 880 USD ▪ Taux croissance PIB par habitant (%): -1% ▪ Dépenses publiques (% PIB): 9% ▪ Taux d'inflation: 2 % ▪ Contribution de l'agriculture au GDP (%): 24% Pauvreté (2008) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de pauvreté nationale: 48,9% ▪ Pauvreté rurale: 62,5% ▪ Pauvreté urbaine: 29,5% 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La situation socio-économique s'est fortement dégradée suite à la crise militaro-politique de 2002 ▪ L'instabilité politique persistante a contribué au ralentissement de la croissance économique et l'aggravation de la pauvreté ▪ La pauvreté a augmenté en milieu rural
B. Objectifs stratégiques du COSOP			
OS-1: Appui aux organisations paysannes pour la production et la commercialisation des produits agricoles			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultats faibles à cause de la crise, de l'instabilité politique, des délais dans le décaissement des fonds de contrepartie, et de la complexité des procédures publiques de gestion financière
OS-2: Accès aux services financiers ruraux			
OS-3: Infrastructures rurales			
C. Programmes et projets			
Projet national d'appui aux services agricoles (PNASA)	Approuvé en 1994	Clos en 2000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ciblage. L'appui des femmes et des jeunes a été une priorité pour le FIDA, surtout après la guerre. ▪ Innovation. i) Introduction de la culture du soja dans les zones d'intervention pour diversifier les sources de revenu; ii) renforcement des capacités en gestion et négociation à travers la création des bureaux de vente des producteurs (BVP); iii) l'introduction de l'élevage non conventionnel (aulacodiculture); iv) le développement d'un savoir-faire local en termes de petite irrigation. ▪ Durabilité. Le conflit, et l'instabilité qui a suivi, rendent difficile une évaluation de la durabilité des activités menées. PPMS et PACIL ont été gelés de 2002 à 2005, néanmoins les activités initiées ont continuées sans appui externe. ▪ Le FIDA a essayé d'adapter le programme pays au contexte post-conflit et de hausse de prix: le PPMS a été recadré en 2008, et un projet d'urgence a été formulé (PRAREP).
Projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales (PACIL)	Approuvé en 1996	Clos en 2006	
Projet de développement rural du Zanzan (PDRZ)	Approuvé en 1998	Clos en 2006	
Projet d'appui aux petits producteurs maraîchers dans les régions des Savanes (PPMS)	Approuvé en 2000	En cours	
D. Performances du FIDA			
Concertation sur les politiques	NA	NA	
Partenariat	NA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenaire principal: PNUD (actif dans la zone CNO) 	
Gestion du programme de pays	NA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultats faibles et limités ▪ Délais de décaissement des fonds de contrepartie ▪ Rigidité du Système de gestion des fonds publics (SIGFIP) 	

Réserve de projets

I. Programme d'appui au développement des filières vivrières et maraîchères

A. Introduction

1. Le COSOP (2010-2015) financera le Programme d'appui au développement des filières vivrières et maraîchères, **pour un montant total d'environ 42 millions d'USD, financé en deux tranches** correspondant aux deux cycles du SAFP (2010-2012 et 2013-2015). Le Programme financera chaque maillon de la chaîne de valeur, de la production à la consommation. Le choix et la priorité des maillons à financer seront déterminés sur la base des besoins des populations et des résultats des analyses à conduire lors de la formulation du Programme.
2. Durant la période 2010-2012 relative à la première tranche de financement, le Programme se concentrera sur la consolidation des acquis des anciens projets et des actions des projets en cours, concernant essentiellement les domaines de la production et de la commercialisation. En outre, du fait de la centralité du rôle des OPA dans la nouvelle stratégie et de leur faiblesse actuelle, un accent particulier sera accordé à la structuration de base des OPA et au renforcement de leur participation à la prise de décision au niveau local et national. La **deuxième tranche de financement relative à la période 2013-2015** concernera d'une part, les activités entamées par le premier financement mais nécessitant encore d'appui, et d'autre part, financera les activités relatives à d'autres maillons des filières comprenant la transformation et la conservation.
3. La structuration et l'appui aux OPA se fera tout en soutenant les institutions de recherche et appui conseil agricoles, et autres structures d'appui (CNRA, ANADER, FIRCA, etc.). Le lien et la synergie entre les groupements de base et l'association nationale (ANOPACI) seront également renforcés.

B. Zone géographique d'intervention possible et groupe cible

4. Le Programme proposé couvrira deux zones: i) les régions de la Vallée du Bandama (Centre-nord), des Savanes (Nord) et de Zanzan (Nord-est), et ii) la région des Montagnes (Ouest). Le FIDA interviendra dans la région des Montagnes à travers des activités pilotes qui seront évaluées lors de la revue à mi-parcours. En cas de résultats favorables de l'évaluation, et dès que le niveau de la production et de l'organisation des paysans le permettront, les activités pilotes pourront être intensifiées, étendues et alignées au reste du Programme.
5. Le groupe cible prioritaire est constitué des petits producteurs de vivriers (riz, ignames, maïs, manioc, soja, etc.) et maraîchers. Les structures publiques, faitières et privées, qui délivrent les produits et les services nécessaires pour le développement des cultures ciblées bénéficieront également d'appui. Les interventions cibleront, selon le cas et surtout dans l'Ouest, les jeunes (de 15 à 30 ans) et les femmes, ayant des contraintes et un potentiel spécifiques pour l'intensification des activités agricoles et de développement des filières.

C. Justification

6. **Vallée du Bandama, Savanes, Nord-Zanzan.** Les interventions du FIDA du passé se sont concentrées dans la région du Centre-nord, du Nord et Nord-est à cause du niveau de pauvreté et/ou d'insécurité alimentaire élevé de ces régions. En effet, la région du Nord, dite des Savanes, continue d'être la région où l'incidence de pauvreté est la plus élevée dans le pays, et la pauvreté rurale a doublé entre 2002 et 2008. Il en est de même du Nord-est, qui est caractérisé par l'insécurité alimentaire chronique la plus élevée du pays. Le Centre-nord est caractérisé par une pauvreté sévère très élevée. Dans les trois régions du nord ci-haut indiquées, les

populations rurales trouvent l'essentiel des moyens de leur subsistance par la production des cultures vivrières pluviales et les cultures maraîchères sur des exploitations de petites tailles. Les principales cultures pratiquées sont l'igname, le riz, le manioc dans les parties Centre et Est, et les céréales (maïs, sorgho et mil), moins exigeantes en eau, dans la frange Nord. Les cultures maraîchères et l'élevage sont aussi bien pratiqués dans le Nord. En termes de cultures de rente, ces populations cultivent le coton (environ 40 per cent de la population), le manguier et l'anacarde. Les cultures vivrières ne sont plus seulement utilisées pour l'autoconsommation, elles sont devenues des véritables cultures de rente. L'arachide, le maraîchage et les tubercules constituent une source importante de revenus pour les femmes. Avec la crise actuelle du coton et la conséquente réduction de revenus, on assiste à un accroissement de la culture de l'anacarde. La crise du coton a aussi interrompu les synergies avec les autres cultures en ce qui concerne l'utilisation de l'engrais et de la mécanisation. Les organisations de producteurs vivriers présentes dans cette zone sont surtout informelles et les paysans n'agissent pas en groupes dans les filières. De plus, elles ne sont pas structurellement liées aux faitières nationales ou sous-nationales. **Montagnes.** Le pôle de l'Ouest a été durement affecté par le conflit, ce qui a accentué les vulnérabilités existantes. L'Ouest est parmi les trois pôles de développement les plus touchés par la pauvreté et l'insécurité alimentaire. La région des Montagnes a, en principe, un potentiel pour les cultures de rente comme le café-cacao et l'hévéa, et le riz de bas-fonds, mais est caractérisée par une pression démographique et foncière considérable et par une faible tradition agricole des autochtones. En plus, les plus pauvres ne sont pas suffisamment organisés, ni dans les travaux champêtres, ni dans la commercialisation. Plus de 60 per cent des ménages dépendent des cultures vivrières (surtout riz et manioc) comme principale source de revenu et de subsistance. La production vivrière des plus pauvres est pratiquée sur des exploitations de très petite taille (0,25–1 ha). Presque chaque ménage a aussi accès à au moins une petite plantation de café. La disponibilité de main d'œuvre est en baisse depuis la crise de 2002, ce qui limite les initiatives agricoles.

7. Dans les deux zones d'intervention du Programme, le niveau actuel de transformation et de conservation des produits agricoles est très faible. Une bonne partie de la valeur ajoutée du produit du petit producteur échappe à ce dernier, et est captée par les transformateurs. L'absence de bonnes pratiques de conservation de produits entraîne des pertes importantes. Partout les méthodes de conservation et de transformation sont encore à un niveau très traditionnel et à très petite échelle. Le travail reste pénible, et la qualité et la quantité du produit final est affectée. Les produits agricoles, bruts et transformés, sont faiblement commercialisés.
8. Les deux zones d'intervention du programme présentent un potentiel agricole rapidement exploitable. Par contre, l'amélioration de la production vivrière se trouve handicapée principalement par: i) la faible utilisation des intrants agricoles de qualité (semences et boutures, etc.); ii) la faible maîtrise de l'eau d'irrigation; iii) l'insuffisance du conseil agricole de qualité; iv) le manque de financement adapté; v) l'inorganisation du système de commercialisation; vi) l'insuffisante maîtrise des techniques de conservation et de transformation; vii) l'accès parfois difficile aux bassins de production; viii) le vieillissement de la main d'œuvre agricole et la faible mécanisation agricole, ix) de façon spécifique dans la région des Montagnes, la faible organisation et motivation des petits producteurs; et x) la faible structuration et organisation des paysans dans les filières.
9. Se basant sur les potentialités de ces régions, l'accent sera mis principalement sur l'amélioration de: i) la productivité agricole par un accès accru des petits producteurs aux semences et aux boutures améliorées et adaptées, aux autres intrants, au petit équipement et au conseil agricole; ii) l'accès à l'eau d'irrigation et à la maîtrise de sa gestion; iii) la commercialisation des produits agricoles; et iv)

l'accès physique aux bassins de production. Pour garantir la pérennité des résultats et des impacts, il sera question de: i) poursuivre et amplifier dans certains cas, les résultats des projets PACIL et PDRZ, ainsi que les actions initiées par le PPMS et le PRAREP; et ii) capitaliser et consolider les résultats atteints par les anciens projets. Dans la région des Montagnes, le projet mettra un accent plus particulier sur: i) l'insertion économique des jeunes dans les activités agricoles; ii) le développement de la production maraîchère et rizicole des bas-fonds; et iii) la formation et mobilisation sociale des jeunes. Dans l'optique d'insérer de façon permanente les OPA dans le système des filières, le projet s'attèlera à structurer et organiser les paysans.

10. Les projets PPMS, PRAREP et le PACIL, se sont concentrés sur les aspects de production, de commercialisation, et de structuration des organisations de producteurs. Cependant, les autres maillons de la chaîne des valeurs, en l'occurrence la transformation et la conservation n'ont pas été pris en compte. Afin de renforcer le pouvoir de négociation des petits producteurs et d'augmenter la valeur ajoutée à leur bénéfice, il s'avère nécessaire, en plus des aspects de production et de conservation, d'améliorer la transformation et la conservation des produits agricoles. Le programme d'appui au développement des filières vivrières et maraîchères devra d'une part, renforcer et consolider les activités initiées par les projets/programmes financés par le FIDA, et d'autre part, appuyer la transformation et la conservation des produits.

D. Objectif du Programme

11. L'objectif général du Programme proposé est d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des populations rurales des régions de la Vallée du Bandama, des Savanes, du Zanzan et des Montagnes. Cet objectif sera atteint par l'amélioration de la productivité, de la commercialisation, de la valeur ajoutée de leurs productions (conservation et transformation), et de leur pouvoir dans les filières.
12. Les objectifs spécifiques du Programme sont: i) l'amélioration de la productivité agricole (semences et boutures de qualité, etc.); ii) l'amélioration de la maîtrise d'eau d'irrigation; iii) l'amélioration de la commercialisation; iv) l'amélioration de la conservation; v) l'amélioration de la transformation; et vi) le renforcement du rôle des OPA dans les filières et les processus de prise de décision.

E. Appropriation, harmonisation et alignement

13. Le Programme proposé est conforme et répond bien aux objectifs de la stratégie du Gouvernement en matière de réduction de la pauvreté. Il s'aligne parfaitement sur l'axe 3 du DSRP, à savoir la création d'emploi et de richesses par le soutien au monde rural et promotion du secteur privé comme moteur de la croissance. Le Programme s'aligne aussi sur les domaines prioritaires fixés par le Plan directeur de développement agricole (1992-2015) et le Programme national d'investissement agricole (PNIA).
14. Le Programme proposé compte capitaliser les expériences des anciens projets et poursuivre les actions initiées par les projets en cours du FIDA. Il compte également travailler en partenariat avec les projets et programmes des autres bailleurs de fonds. Des efforts seront déployés pour la recherche du cofinancement avec les bailleurs de fonds, en l'occurrence Banque Mondiale, BAD, BOAD, OFID. Le principe de cofinancement de la première tranche de financement du FIDA avec la Banque Mondiale est en principe acquis, les modalités de ce cofinancement seront définies lors de la conception du Programme.

F. Composantes et activités

15. Les **filières prioritaires** seront déterminées sur base régionale, par exemple: i) le riz, le manioc et le maraîchage (en contre saison) pour toutes les régions; ii) le maïs au Nord et au Nord-est; et iii) l'igname au Centre-nord et au Nord-est). En ligne avec la stratégie définie dans le COSOP, en l'absence d'MFIs et d'autres institutions

pour financer l'agriculture, durant les premières années le Programme utilisera le système de « *matching grant* » pour les intrants agricoles et le petit équipement, afin de créer un fonds de roulement au sein de groupements paysans. La mise en place du *matching grant* sera accompagnée d'un service d'appui technique et de gestion dans le but d'assurer la reconstitution du fonds et la pérennité du système. Le lien entre les groupements et les caisses locales, MFIs, et le système bancaire sera progressivement renforcé à travers le système du *warrantage*. Le Programme s'attèlera également à sensibiliser les bénéficiaires à la logique de l'épargne et du crédit. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de redressement du Réseau des CMEC, et en collaboration avec d'autres partenaires, des études sur l'impact des CMEC dans les zones d'intervention et sur de nouveaux produits financiers adaptés à l'agriculture, seront aussi menées. Ces différents systèmes de financement utilisés seront évalués à la revue à mi-parcours. Les résultats de cette évaluation pourraient réorienter la stratégie du FIDA vis-à-vis la microfinance dans le pays. Vu le potentiel du petit élevage en termes de production et source de subsistance, la revue à mi-parcours pourrait déterminer, le cas échéant, la prise en compte de cette activité.

Composantes

16. Le Programme aura trois composantes: i) appui au développement agricole; ii) appui à la commercialisation, transformation et conservation des produits agricoles; iii) renforcement des organisations professionnelles agricoles de base.
17. **Composante 1: Appui au développement agricole.** Les activités de la première composante concerneront ce qui suit: i) appui à la recherche agricole pour l'introduction de nouvelles variétés résistantes, adaptées et à haut rendement, et la mise au point d'itinéraires techniques adaptés; ii) vulgarisation des résultats de la recherche; iii) amélioration de l'accès aux semences améliorées; iv) amélioration de l'accès à l'engrais et aux produits phytosanitaires; v) amélioration de l'accès au petit outillage et à la petite mécanisation; vi) réhabilitation des aménagements hydro-agricoles; et vii) la diffusion de éco-fermes. Tout investissement du programme en matière d'aménagement hydro-agricole sera subordonné à la clarification du statut foncier du site concerné.
18. **Composante 2: Appui à la commercialisation, transformation et conservation des produits agricoles.** La deuxième composante sera mise en place à travers les activités suivantes: i) la réalisation d'études sur la rentabilité et les possibilités de commercialisation des produits des filières ciblées; ii) l'accompagnement dans la recherche des partenaires commerciaux et privés; iii) l'appui des OPA dans l'établissement de liens et d'arrangements durables avec le secteur agroalimentaire; iv) l'amélioration de l'accès à l'information sur les prix et les marchés à travers le renforcement du Bureau de vente des producteurs (BVP) mis en place par le PACIL, et la création de nouveaux Bureaux; v) le désenclavement des zones de production (réhabilitation et/ou construction de pistes rurales); vi) la création de magasins de stockage pour les OPA et autres infrastructures de commercialisation (hangars, marchés couverts, etc.); vii) la facilitation de l'accès au financement; viii) la dissémination de techniques efficaces de conservation et de transformation des produits; ix) l'amélioration de l'accès aux petites unités de transformation et de conservation; et x) l'appui à l'amélioration de la qualité et du conditionnement des produits transformés.
19. **Composante 3: Renforcement des organisations professionnelles agricoles de base et de leur rôle dans les filières et dans les processus de prise de décisions.** Pour la troisième composante, le Programme envisage d'appuyer les OPA à travers: i) la structuration et l'organisation; ii) l'alphabétisation et la maîtrise du calcul de base; iii) l'accompagnement dans la démarche vers la reconnaissance juridique; iv) l'appui à l'adhésion aux unions existantes ou à la création de nouvelles unions; v) l'appui pour la fourniture de services rentables aux membres; vi) la formation en techniques de vente, gestion et comptabilité, marketing, qualité et

hygiène; vi) le renforcement des capacités professionnelles et de système interne d'échange d'informations; vii) le renforcement du pouvoir de négociation dans la structuration des filières; et viii) le renforcement de la participation à la prise de décision locale, départementale et du dialogue avec les Conseils Généraux. Les voyages d'échanges, permettant le partage d'expérience entre OPA et projets, l'accompagnement, et « l'apprendre par la pratique » seront utilisés comme moyens principaux de mise en place de cette composante.

20. Les interventions en faveur des jeunes-hommes et des jeunes-femmes ruraux seront axées principalement sur: i) la sensibilisation, la mobilisation et le renforcement des capacités soit des jeunes vulnérables et soit des institutions locales autour de la relève agricole et la professionnalisation du métier de l'agriculteur; et ii) la formation, l'installation, le suivi et l'organisation des jeunes. Une attention particulière sera accordée aux jeunes de la région des Montagnes. Vu les dynamiques spécifiques de la zone et la faible expérience du FIDA dans la région des Montagnes, les activités, d'une durée de 2-3 ans, seront réalisées de façon pilote, en ciblant un petit groupe de villages enclavés, dans deux départements. L'évaluation profonde de ces pilotes, lors de la revue à mi-parcours du programme, permettra d'orienter les actions et l'engagement futurs du FIDA.

G. Coûts et financement

21. Le coût total de la mise en œuvre du Programme sera d'environ 100 millions d'USD financé par tranches. La première tranche de financement estimé à 50 millions d'USD, sera constituée de: i) environ 20 millions d'USD financés par le FIDA (allocation SAFFP 2010-2012); ii) environ 20 millions d'USD financés par la Banque Mondiale; et iii) environ 10 millions d'USD financés par d'autres bailleurs de fonds. En ce qui concerne la deuxième tranche, elle sera constituée de: i) environ 22 millions d'USD financé par le FIDA; et ii) environ 28 millions d'USD financés par d'autres bailleurs de fonds.
22. Les coûts indicatifs et les modalités de cofinancement du Programme seront précisés durant la formulation dudit Programme.

H. Organisation et gestion

23. La coordination du portefeuille actuel du FIDA en Côte d'Ivoire, constitué de deux projets (PPMS et PRAREP), sera assurée par une seule Unité de coordination (UCP) basée à Korhogo³⁷. Ceci est en ligne avec l'approche Programme que le FIDA est en train de mettre en place en Côte d'Ivoire. Poursuivant cette approche, le Programme envisagé sera mis en œuvre par la même Unité de coordination. Elle sera responsable de la planification, la coordination, le suivi et les évaluations périodiques de la mise en œuvre des activités, ainsi que de la gestion financière. La mise en œuvre des activités sera contractée avec les opérateurs expérimentés qui auront été sélectionnés sur base compétitive. Le suivi de proximité de la mise en œuvre des activités du Programme sera réalisé par les équipes des antennes de Bouaké et Bondoukou. Les assistants en réhabilitation, infrastructures et suivi-évaluation, déjà placés au niveau des antennes, seront responsables également des activités de ce programme au niveau de leurs antennes (Bouaké et Bondoukou). Pour le nouveau domaine de la commercialisation, transformation et conservation qui n'étaient pas prévues dans le PRAREP, deux autres assistants seront recrutés, un pour chaque antenne. Le programme sera sous la tutelle du Ministère en charge de l'agriculture. Le pilotage du Programme sera organisé aux niveaux national et régional. Au niveau national, les responsabilités du Comité d'orientation et pilotage actuel du PPMS/PRAREP seront élargies au Programme proposé. Le mode de fonctionnement de ce Comité restera le même. De même, les responsabilités du Comité de pilotage régional du PPMS/PRAREP seront élargies au programme proposé.

³⁷ Le transfert de cette Unité dans une zone plus centrale du pays sera envisagé.

I. Suivi et évaluation

24. Le suivi interne de la mise en œuvre des activités sera assuré par l'Unité de coordination du Programme. Avec la mise en place de l'approche programme-pays, on procédera à la mise en place d'un système simple de suivi-évaluation (SE) du Programme. Le système ne collectera qu'un nombre limité d'indicateurs clé, y inclus ceux du SYGRI. Le système devrait, dans la mesure du possible, s'aligner aux indicateurs utilisés au niveau national par le Ministère de l'agriculture (MINAGRI). Pour ce faire, le PRAREP envisage déjà de renforcer les capacités institutionnelles de la Direction de l'évaluation et du contrôle des projets (DECOP) pour la mise en place d'un système de SE externe approprié au niveau du MINAGRI. Les indicateurs de référence seront collectés durant la formulation ou au plus tard au début du Programme. Ces indicateurs seront ensuite suivis et mesurés à la revue à mi-parcours et à la fin du Programme pour déterminer l'impact. Des évaluations périodiques seront conduites au niveau des bénéficiaires pour connaître leurs appréciations sur la performance du Programme et l'atteinte des objectifs. Les activités pilotes réalisées dans la région des Montagnes et leur ciblage seront suivis périodiquement par le responsable suivi-évaluation de l'UCP.

J. Risques

25. Le programme fera face aux risques suivants: i) processus de décentralisation récent; ii) contrôles routiers abusifs; iii) départ des investisseurs privés; iv) hausse des prix des semences; v) hausse du prix du pétrole, des produits spécifiques pour la conservation, et de l'emballage; vi) insécurité foncière; vii) reprise du conflit; viii) changement climatique; ix) faible accès aux soins de santé; x) cofinancement des bailleurs de fonds conditionné par la stabilité politique du pays; et xi) baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

K. Calendrier et recommandations

26. **Première tranche:** Programme d'appui au développement des filières vivrières et maraîchères (I)
- Conception du projet (première étape): octobre – décembre 2010
 - Session QE: janvier - février 2011
 - Conception du projet (deuxième étape): mars 2011
 - Session QA: mai 2011
 - Négociations: juin 2011
 - Conseil d'administration: septembre 2011
27. **Deuxième tranche:** Programme d'appui au développement des filières vivrières et maraîchères (II).
28. Les étapes relatives au processus de la préparation du deuxième financement seront déterminées à l'évaluation finale des résultats du premier financement. De façon indicative, le deuxième financement sera présenté au Conseil d'Administration du FIDA de septembre 2013.

Dossier clé 1: Pauvreté rurale et secteur agricole et rural

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
Production et productivité	Petits producteurs (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Système de production extensif et non mécanisé, culture attelée en baisse • Cultures vivrières souvent pratiquées en complément des cultures de rente • Accès à la terre limité pour des cultures pérennes • Accès difficile aux intrants (coût élevé, marchés quasi inexistant, etc.) • Utilisation de semences de mauvaise qualité • Faible accès des agriculteurs à la vulgarisation des techniques et au conseil agricole • Non maîtrise des techniques culturales • Faible maîtrise de l'eau • Vieillesse, maladies, faible entretien et mauvaise exploitation des vergers • Production vivrière de type pluvial, sujette aux aléas climatiques entraînant des perturbations pluviométriques • Pression foncière en zone forestière, en zones montagneuses et en zones à forte densité de la population • Vieillesse de la main d'œuvre dans l'agriculture • Main d'œuvre plus cher • Faible organisation de la main d'œuvre; faibles ambitions, faibles ambition d'investir ou de travailler dans l'agriculture par les hommes chez la population autochtone en zone forestière • Difficultés d'accès au financement/crédit pour l'acquisition des équipements et des semences/intrants • Absence de financement adapté à l'agriculture • Jeunes peu intéressés à une agriculture pénible et peu rémunératrice, et dans la vie isolée en zones rurales 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la production nationale, l'intensification, la diversification des productions rurales • Redynamiser la recherche scientifique • Favoriser la transmission des acquis de la recherche au monde rural • Réadapter les itinéraires techniques aux changements climatiques • Promouvoir l'utilisation de semences améliorées et d'engrais et l'accès au conseil agricole • Soutenir la mise en place d'un système efficient d'approvisionnement en intrants • Promouvoir la diffusion de la petite mécanisation • Promouvoir l'utilisation et la diffusion des outils de récolte • Promouvoir la production irriguée par la mise en place de petits aménagements hydro agricoles, pour développer la production de contre saison • Renforcer les services financiers décentralisés • Promouvoir l'offre de services financiers adaptés aux productions rurales • Mettre en place une politique de relève agricole en développant un programme d'installation des jeunes • Approvisionnements des villages en électricité
Conservation, transformation	Petits producteurs (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes post-récolte élevées • Insuffisante maîtrise des techniques de conservation et de transformation • Manque d'infrastructures de conservation et transformation • Faible implication de la recherche/développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser la recherche scientifique • Favoriser la transmission des acquis de la recherche • Vulgarisation des petits séchoirs pour les produits maraichers • Promouvoir la première transformation des produits dans les zones de production (ex. anacardes) • Vulgarisation des techniques existantes et performantes de transformation de l'igname et du manioc • Appui à la diffusion de la conservation réfrigérée pour les cultures saisonnières (bananes plantains, ignames) • Vulgarisation des techniques de décorticage et de dégermage du maïs pour une farine stable • Formation technique

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
Commercialisation	Petits producteurs (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Désorganisation et analphabétisme des producteurs • Transactions presque toujours bord champ • Absence d'un marché géographique exclusif • Difficultés d'accès à l'information commerciale (prix, opportunités, technologies améliorées) • Contrôles routiers abusifs • Dégradation ou inexistence des infrastructures routières • Coûts élevés du transport • Manque de confiance des investisseurs privés due au processus de sortie de crise inachevé • Quasi absence de centres de collectes • Faible promotion des produits • Coût relativement élevé de l'emballage • Quasi-absence de normes nationales de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les producteurs en coopératives pour renforcer leur pouvoir vers les collecteurs/commerçants • Formation en techniques de vente • Favoriser la diffusion des informations commerciales et les opportunités économiques • Poursuivre le désenclavement des zones de production et des zones de consommation • Renforcer le système d'information de marché existant • Favoriser la formation d'un marché intérieur, surtout pour le vivriers
Petit élevage	Petits éleveurs et petits producteurs agricoles (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse de la productivité du matériel génétique local • Coût élevé des intrants • Difficultés d'accès aux pâturages et retenues d'eau • Mévente des produits de l'élevage • Méconnaissance de la valorisation des sous produits d'abattage comme sources de revenus • Promotion insuffisante de la politique de développement de l'élevage • Conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs inhérents à la coexistence sur l'espace rural, • Faible couverture sanitaire • Absence d'une politique de gestion de terroir au niveau local • Faible niveau de transformation des productions de l'élevage • Faible organisation des éleveurs • Valorisation insuffisante des sous produits d'abattage • Inexistence d'un système de crédit adapté à l'élevage • Enclavement des zones d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation du potentiel de production des ranches et stations d'élevage détruites lors du conflit • Amélioration génétique • Promouvoir l'utilisation d'aliments pour bétail de meilleure qualité • Faciliter l'accès aux intrants vétérinaires et aux aliments pour bétail • Vaccination / protection sanitaire • Renforcer les capacités des acteurs afin de leur permettre de maîtriser la législation et les techniques modernes d'élevage • Création d'un mécanisme de financement adapté • Promouvoir la transformation des produits et sous-produits d'abattage en vue de diversifier les activités génératrices de revenus • Appuyer le développement d'infrastructures de commercialisation et de transformation adaptés • Renforcer le système de contrôle de la qualité et le respect des normes sur les aliments est renforcé • Renforcer les capacités des structures, des producteurs et des associations • Mettre en place un système d'information sur la disponibilité géographique des produits, des prix et d'alerte précoce et de réponse à l'urgence • Associer le petit élevage (agouti, escargot, lapin) aux productions végétales

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
Pêche artisanale	Petits pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> • Production halieutique en baisse • Pertes post captures importantes des produits de la pêche/ faible niveau de conservation des produits halieutiques • Non respect de la réglementation en vigueur et exploitation anarchique et abusive des ressources halieutiques • Pillage des ressources halieutiques de la zone économique exclusive • Faible niveau de compétences techniques et organisationnelles des acteurs • Faiblesse des politiques sectorielles et locales en matière de pêche et d'aquaculture • Inadéquation du cadre réglementaire et législatif • Étroitesse du plateau continental ivoirien • Pêche artisanale peu mécanisée • <u>Erosion et la pollution des eaux intérieures</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la gestion durable et rationnelle des ressources halieutiques • Sécuriser les eaux territoriales • Améliorer les compétences des acteurs de la filière • Assurer le développement durable des secteurs de la pêche de l'aquaculture • Promouvoir la transformation des produits et sous-produits de la pêche en vue de diversifier les activités génératrices de revenus • Développement de la chaîne du froid • Assurer le contrôle de la qualité des produits animaux et halieutiques
Capacités des Organisations professionnelles agricoles (OPA) et de leurs faïtières	Coopératives, organisations professionnelles agricoles et faïtières	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de statistiques fiables sur nombre, diffusion territoriale et par filière des OPA en CI • Prolifération de petites OPA mal structurées et peu viables, surtout dans le vivrier • Méconnaissance de la loi coopérative n° 97-721 du 23 décembre 1997 • Insuffisance des ressources matérielles, humaines et financières disponibles des organisations de base • Absence de compte d'exploitation et de compte prévisionnel, tout comme un plan stratégique développement • Faible capacité de gestion financière • Faible structuration, faibles consultations et flux d'information internes dans les OPA et leurs faïtières, légitimité limitée • Faible participation aux processus de prise de décision au niveau local et national • Faible lien avec autres acteurs privés • Absence de contrôle, d'inspection de suivi et d'évaluation de la part de l'Etat • Faibles capacités des acteurs de l'encadrement (ex. ANADER), faible répartition spatiale des interventions, désorganisation des actions • Analphabétisme des membres des groupements de base • Inefficacité de la Chambre d'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les OPA • Renforcer les capacités des OPA et des acteurs de l'encadrement (ex. ANADER) • Appui-conseil (agricole et de gestion) • Favoriser l'accès au financement pour les OP • Redynamiser la Chambre de l'agriculture

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
Participation des OP aux processus de formulation des politiques		<ul style="list-style-type: none"> • Lenteur du transfert des compétences et des ressources financières et humaines • Faible décentralisation fiscale et domaniale • Faiblesses de l'appui conseil et du contrôle de l'administration centrale • Faible culture de concertation et de dialogue des élus locaux • Non maîtrise des textes et des règles de gestion des collectivités • Méconnaissance mutuelle des attributions des entités déconcentrées et décentralisées • Manque de ressources humaines et financières dans les collectivités décentralisées • Faibles capacités des collectivités en matière de planification locale • Participation des bénéficiaires aux décisions les concernant freinée par problèmes d'information et de connaissance des sujets mis à discussion • Faiblesse de l'organisation de la société civile • Insuffisante application des règles et principes de la bonne gouvernance par les élus • Absence du décret d'application de la Loi no. 2001-476 du 9 août 2001 fixant le statut du Chef de Village, ainsi que les modalités d'organisation et de fonctionnement du village 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du décret d'application de la Loi portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales existe: Loi no. 2003-208 du 7 juillet 2003. • Adoption du décret d'application de la Loi no. 2001-476 du 9 août 2001 sur le village en tant que circonscription administrative de base du territoire national. • Survivance de la culture du développement centralisé des élus locaux • Conflit de compétences entre acteurs décentralisés et autorités déconcentrées • Elaboration de plans de développement avec des systèmes efficaces de suivi et évaluation
Préservation de l'environnement et promotion de la gestion intégrée des ressources naturelles	Populations rurales	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation accrue des ressources naturelles (sols, plan d'eaux) • Forte déforestation en raison des pratiques extensives de la production • Pression foncière réduisant le temps de jachère et conduisant à l'appauvrissement des sols • Absence de politique nationale de développement durable • Faible préservation de la biodiversité • Gestion peu participative des ressources naturelles • Retard dans le transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales en matière de gestion des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la préservation de l'environnement et du développement durable • Promouvoir la Gestion Intégrée de Ressources en Eau (GIRE) • Préservation de la biodiversité par la dépollution des plans d'eau (lagunes et lacs), et une exploitation rationnelle des ressources forestière • Accélérer le transfert des ressources aux collectivités territoriales en matière de gestion des ressources naturelles • Promouvoir l'élaboration participative et la mise en œuvre par les collectivités territoriales des schémas d'aménagement du territoire et des plans de développement qui prennent en compte la gestion des terroirs et de l'eau • Elaborer une stratégie nationale de développement durable
Amélioration de l'accessibilité équitable et de la qualité des services sociaux de base	Populations rurales surtout en zone CNO	<ul style="list-style-type: none"> • Absence, dégradation ou destruction des infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques en milieu rural, en particulier dans les zones CNO • Dysfonctionnement du système éducatif et sanitaire en raison du départ des fonctionnaires des zones CNO • Accès limité des populations rurales aux soins de santé de qualité • Faiblesse de la qualité de l'enseignement • Insuffisance de l'entretien des ouvrages hydrauliques 	<p>A long terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une stratégie pour l'amélioration des services sociaux favorisant le transfert effectif des compétences et ressources aux Collectivités Décentralisées, la régionalisation de l'enseignement supérieur, le renforcement des capacités du personnel <p>A court et moyen termes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur de l'éducation et de la santé: Déployer le personnel de la santé en zone CNO; Réhabiliter et construire les infrastructures scolaires et sanitaires; Promouvoir la formation du personnel de l'éducation et de la santé dans les centres de santé communautaires • Accès à Eau potable: Améliorer l'approvisionnement en eau en milieu rural et l'entretien des réalisations; Favoriser une gestion communautaires des ouvrages hydrauliques

Dossier clé 2: Matrice des organisations (analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces [SWOT])

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités / Menaces
Situation globale	<ul style="list-style-type: none"> • Importantes réformes institutionnelles et structurelles en cours: décentralisation, réformes budgétaires, des secteurs de l'énergie, du café-cacao, de coton et commerciales • Elaboration des politiques et stratégies sectorielles en cours • Développement d'outil de gestion de planification: budget Programme, Programme des Investissements publics (PIP), Système Intégré de gestion des Finances Publiques (SIGFIP) • Rôle important de la Côte d'Ivoire dans l'intégration régionale (CEDEAO, UEMOA et BCEAO) 	<ul style="list-style-type: none"> • Perturbation du fonctionnement de l'administration due à la crise politico-militaire • Faiblesse de la coordination entre départements ministériels en charge du développement rural • Lenteur du transfert de compétences de l'Etat aux collectivités locales • Insuffisante prise en compte des préoccupations du genre • Fragilité de la société civile • Faiblesse du dialogue sur les politiques 	<p><u>Opportunités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du PNIA en cours <p><u>Menaces:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus de sortie de crise non encore achevé • Stabilité sociale fragile • Dégradation des indicateurs sociaux
Ministère du Plan et du Développement	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle de coordination des actions de développement (planification, programmation, mise en œuvre et coordination et suivi évaluation) • Interface entre Gouvernement et agences du Système des Nations Unies • Forte déconcentration de services • Ressources humaines qualifiées 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de cadre stratégique unique de développement • Difficultés de planification des actions • Difficultés dans la coordination et le suivi-évaluation des actions de développement • Insuffisance des ressources humaines, des crédits de fonctionnement et des moyens logistiques 	<p><u>Opportunités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudes prospectives, de développement en cours <p><u>Menaces:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse du dialogue sur les politiques
Ministère de l'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Forte déconcentration des services du Ministère • Ressources humaines qualifiées • Existence de structures de régulation des filières (café cacao anacarde, coton, etc.) • Expérience dans l'identification et le montage des projets et programmes dont ceux financés par le FIDA • Expérience en suivi de projets financés par FIDA (PACIL, PDRZ, PPMS, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de planification sectorielle • Faiblesse du rôle de supervision • Difficultés de coordination, entre les départements en charge du développement rural • Absence de services déconcentrés dans les zones CNO • Faiblesse des structures d'encadrement • Faiblesse des crédits de fonctionnement et des moyens logistiques au niveau des services déconcentrés • Faiblesse du système des statistiques agricoles • Faiblesse dans la maîtrise d'ouvrage (Supervision, décision et orientation) 	<p><u>Opportunités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réforme structurelle du secteur agricole en cours • Elaboration de la stratégie nationale agricole en cours • Existence d'une loi sur le foncier rural • Ressources humaines qualifiées et disponibles (mobilisables) pour une maîtrise d'ouvrage de qualité <p><u>Menaces:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Non mise en œuvre de la loi sur le foncier rural • Faiblesse du dialogue sur les politiques agricoles • Faible prise en compte dans les politiques des intérêts des

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités / Menaces
Ministère de la production animale et des ressources halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des actions publiques et privées tendant à l'amélioration et à l'intensification des productions animales et halieutiques. • Ressources humaines qualifiées 	<p>dans le pilotage des projets)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des dotations budgétaires à l'élevage et à la pêche • Insuffisance des ressources financières extérieures allouées à l'élevage • Perturbations du fonctionnement des structures de production et d'appui du fait de la crise • Faiblesse dans la maîtrise d'ouvrage (Supervision, décision et orientation dans le pilotage des projets) 	<p>producteurs</p> <p><u>Opportunités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies sectorielles en cours d'élaboration • Ressources humaines qualifiées et disponibles (mobilisables) pour une maîtrise d'ouvrage de qualité <p><u>Menaces:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pollution des eaux et érosion
Ministère de l'Economie et des Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Existence système de traçabilité des dépenses et des ressources de l'Etat (Trésor, Dons, Emprunts) • Nouveau code des marchés publics plus souple pour la gestion des projets (déconcentration des services, relèvement seuil passation marchés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de décaissement en vigueur inadaptée à la gestion des projets de développement rural (saisonnalité) 	
Ministère de l'Environnement et des eaux et forêt	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un nouveau cadre législatif, réglementaire et institutionnel du secteur de l'eau • Principe de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) • Programme National de Reboisement • Normes nationales de gestion durable pour les forêts de Côte d'Ivoire • Plan Directeur Forestier 1988-2015 • Loi portant code de l'environnement la vision nationale sur l'eau, la vie et l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Lenteur dans le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales • Absence de stratégie nationale dans le domaine de l'eau et de l'environnement • Faible de mobilisation des ressources financières • Dysfonctionnement et inadaptation du cadre institutionnel • Non application du cadre juridique • Utilisation anarchique des ressources en eau disponibles et faible maîtrise de la pollution • Absence de service de gestion forestière dans les zones CNO du fait de la crise 	<p><u>Opportunités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un fonds national de l'environnement • Existence d'un fonds national de l'Eau <p><u>Menaces:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des ressources naturelles • Grande instabilité institutionnelle de l'administration forestière
Chambre d'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation des producteurs auprès des pouvoirs publics • Participation à l'élaboration et au dialogue sur les politiques de développement rural • Stimulation de la structuration et professionnalisation des organisations paysannes 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible autonomie des chambres • Faible pouvoir décisionnel • Manque de clarification du rôle des chambres d'agriculture • Absence de participation au dialogue sur les politiques de développement rural • Faible mobilisation du monde rural 	<p><u>Opportunités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Restructuration des chambres d'Agriculture en cours vers une décentralisation tend à rapprocher les chambres des producteurs (mise en place de chambre départementales) <p><u>Menaces:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Forte emprise des pouvoirs publics sur les chambres d'Agriculture
Association nationale des organisations professionnelles de Côte d'Ivoire (ANOPACI)	<ul style="list-style-type: none"> • Interlocutrice des pouvoirs publics pour toutes les questions agricoles • Regroupe la presque totalité des 	<ul style="list-style-type: none"> • Faibles actions de plaidoyer et de lobbying • Insuffisance de moyens humains et 	<p><u>Opportunités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Volonté politique de soutenir et encourager l'organisation paysanne

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités / Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • filières agricoles du pays • Assure la défense des intérêts des producteurs • Valorise la profession agricole • Diffusion de l'information à travers la création d'un système d'information sur les marchés • Intégrée au niveau régional et international (membre du ROPPA et du FIPA) • Leader dans le processus d'élaboration de la Loi d'orientation agricole • Maître d'œuvre, désigné par l'UE, de la relance de la filière coton 	<ul style="list-style-type: none"> • financiers • Appui technique aux OP membres insuffisant • Expérience récente en matière de mise en œuvre de projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Réforme des filières en cours • Renforcement des capacités des OP à la base • Synergie notamment dans les systèmes d'information des marchés <p><u>Menaces:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Viabilité précaire des organisations paysannes
<p>Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (FIRCA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Institution interprofessionnelle d'utilité publique en charge du financement de la recherche-développement, du conseil agricole et de l'appui aux OPA • Sources de financement du FIRCA: cotisations professionnelles des filières et financement public (Etat, Partenaires au développement) • Structure légère utilisant des prestataires de service • <i>Demand-driven</i>: Le producteur détermine l'objectif, évalue le prestataire, réutilise ou non le prestataire et assure une partie du financement • Existence d'un Guichet de Solidarité: les filières non-cotisantes bénéficient aussi des services • Application du principe de séparation des fonctions (financement, exécution et contrôle et évaluation des actions) • Approbation et diffusion périodiques (trimestre) des rapports techniques et financiers par les producteurs • Recours systématique à la contractualisation à travers des appels d'offres pour l'exécution des projets sur la base de cahiers de charges 	<ul style="list-style-type: none"> • Négociations difficiles au niveau des filières • Faible niveau ou absence d'organisation pour certaines filières • Nombre faible des filières cotisantes • Faible taux de cotisation après les négociations et difficulté de mobilisation • Mobilisation des subventions de l'Etat perturbée par la situation sociopolitique • Quasi absence d'intervention des partenaires au développement, depuis la création du FIRCA • Encore faible intégration dans le schéma des politiques et des stratégies au niveau de l'Etat et des partenaires au développement • Pas d'expérience de mise en œuvre des projets financés par le FIDA 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec le Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD) et la Banque régionale de solidarité (BRS) de Côte d'Ivoire • Création de synergie des intervenants sur les différents programmes
<p>Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agence nationale d'encadrement et de conseil agricole (appui à la production, vulgarisation et renforcement des capacités) • Couverture de la quasi totalité du territoire national (6 régions, 58 départements, 244 sous-préfectures) • Ressources humaines qualifiées • Stratégie axée sur l'approche village • Utilisation du diagnostic participatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Dysfonctionnement des structures en zone CNO • Vétusté des moyens matériels et insuffisance des moyens financiers • Faibles capacités techniques des agents dans certaines zones du pays • Insuffisance des subventions de l'Etat • Mauvaise coordination de la 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat plus dynamique avec la recherche agricole en vue de répondre aux besoins des exploitants

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités / Menaces
	<p>(DP) comme outil pour l'identification des contraintes et le choix des thèmes à diffuser</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des préoccupations des femmes dans les programmes de vulgarisation 	<p>recherche et la vulgarisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible implication des producteurs dans la fourniture des services agricoles Absence de synergie entre l'appui aux organisations professionnelles et la vulgarisation Maîtrise insuffisante du Diagnostic Participatif (DP) 	
Centre national de recherche agronomique (CNRA)	<ul style="list-style-type: none"> Résultats et méthodologies satisfaisants sur la mise en œuvre des programmes relatifs, à l'igname dans le cadre des programmes régionaux du FIDA Equipe de recherche pluridisciplinaire Convention projet FIDA PPMS 	<ul style="list-style-type: none"> Dysfonctionnement des structures en zone CNO Insuffisance des subventions de l'Etat Mauvaise coordination de la recherche et la vulgarisation Absence de synergie entre l'appui aux organisations professionnelles et la recherche 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Partenariat plus dynamique avec les structures de la vulgarisation
Centre Suisse de recherche scientifique (CSRS)	<ul style="list-style-type: none"> Résultats et méthodologies satisfaisants sur la mise en œuvre des programmes relatifs, au soja, à l'igname et au manioc dans le cadre du PACIL et du PPMS Equipe de recherche pluridisciplinaire Convention projet FIDA PPMS 	<ul style="list-style-type: none"> Dernière évaluation non concluante sur de nombreux aspects 	
Programme National Riz (PNR)	<ul style="list-style-type: none"> Programme de coordination de la mise en œuvre des projets de développement de la riziculture Maîtrise d'œuvre déléguée pour les activités liées au développement de la riziculture dans le cadre du programme FIDA Convention projet FIDA PPMS 	<ul style="list-style-type: none"> Programme provisoire 	
Société Ivoirienne de technologie tropicale (I2T)	<ul style="list-style-type: none"> Centre de recherche et développement de technologies en petites, moyennes et grandes échelles Forte capacités d'innovation Convention projet FIDA PPMS 	<ul style="list-style-type: none"> Faible lien avec les structures de l'appui conseil 	
ONG locales	<ul style="list-style-type: none"> Rôle d'appui technique, d'animation et d'encadrement auprès des organisations paysannes Proche de la population, bien placée pour sensibilisation, mobilisation sociale, appui à la cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Multiplicité d'associations peu efficaces Faible capacité organisationnelle, technique et financière Manque de crédibilité Tendance à se substituer aux populations entravant ainsi le processus participatif Parfois très axées sur l'assistance humanitaire et sociale, moins de compétence pour l'agriculture 	<p><u>Menaces:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ONG perçu le plus souvent comme des bénéficiaires pas comme des acteurs Absence de statut juridique particulier Manque de vision de leur rôle futur
Bureau of Training & Consulting for Development (BFCD)	<ul style="list-style-type: none"> Opérateur national spécialisé dans le diagnostic participatif et l'élaboration 		

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités / Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> de PDL • Domaines: production agricole (riz, maraîchage), entretien des infrastructures hydrauliques • Partenaire de GTZ dans le Nord du pays • Convention projet FIDA PPMS • Couvre tous les départements de la région des Savanes 		
UNACOOPEC-CI	<ul style="list-style-type: none"> • Domine le secteur de la micro finance en Côte d'Ivoire (80% de la clientèle, 90% des dépôts, 84,5% de crédit distribué) 	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation dans les centres urbains • Crédit attribué aux personnes à revenu stable (les producteurs agricoles, les éleveurs et les pêcheurs sont exclus) • Financement à moyen et long terme • Situation financière précaire (fonds propres nets négatifs, niveau de crédits en souffrance, dépassant les normes en vigueur, rentabilité défallante, etc.) 	
Réseau des caisses mutuelles d'épargne et de crédit (RCMEC)	<ul style="list-style-type: none"> • Le seul véritable réseau proche au monde rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation financière précaire (fonds propres nets négatifs, niveau de crédits en souffrance, dépassant les normes en vigueur, rentabilité défallante, etc.) • Un grand nombre de CMEC ont fermé durant et suite à la crise • Quasi absence de CMEC dans l'Ouest 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Réseau est sous administration provisoire depuis 2009
Association interprofessionnelle des systèmes de financement décentralisés (AISFD-CI)	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupe la quasi-totalité des institutions de micro finance de CI • Partenaire technique majeur dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de la micro finance en CI 		
Fournisseurs de semences et autre matériel végétal	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur organisé • Association Nationale des Semenciers de Côte d'Ivoire (ANASEM-CI) regroupe les 19 associations régionales de semenciers • ANASEM-CI collabore avec le secteur semencier public • ANASEM-CI partenaire du Projet FIDA PRAREP • Plusieurs entreprises privées: SEMIVOIRE (riz, maïs et espèces maraîchères), CALLIVOIRE (maïs, riz et espèces maraîchères), SYGENTA (surtout maïs), AVENTIS (maïs), CABETY SEED. 	<ul style="list-style-type: none"> • ANASEM-CI jeune (créée en 2009) 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique national semencière et Plan national semencier adoptées par le Gouvernement en 2009 <p><u>Menaces:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faibles capacités financières des producteurs

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités / Menaces
Fournisseurs d'engrais et de produits phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur organisé • Les distributeurs de produits phytosanitaires sont regroupés au sein de l'Union de la Profession Phytosanitaire (UNIPHYTO) • Interlocuteur de l'Etat pour la réglementation de produits agro pharmaceutiques et d'engrais • Budget constitué des cotisations des membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts élevés des engrais et produits phytosanitaires 	<u>Menaces:</u> <ul style="list-style-type: none"> • Flambée du cours du pétrole • Faibles capacités financières des producteurs
Sociétés de transformation alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des productions (vivrière, maraîchère, d'exportation) • Existence d'une demande pour les produits transformés 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible qualité des produits 	<u>Opportunités</u> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de développement agricole met en priorité la valorisation des produits agricoles <u>Menaces:</u> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance et retard dans l'approvisionnement en produits agricoles
Transporteurs/Collecteurs/Grossistes		<ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé du carburant • Circuits peu maîtrisés • Montant élevé des espaces de vente • Coût élevé de l'information sur la disponibilité des produits; • Tracasseries routières • Manque de liquidité et l'accès difficile au crédit. 	<u>Menaces:</u> <ul style="list-style-type: none"> • Voir Dossier clé no. 1 – Commercialisation – Principales difficultés

Dossier clé 3: Initiative complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats

Partenaires techniques et financiers	Secteur Prioritaire	Période de la Stratégie nationale d'intervention	Axes potentiels de partenariat avec le COSOP
Banque Africaine de développement (BAD)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation des infrastructures de base (santé et éducation) dans la zone CNO ▪ Relance de la production agricole ▪ Soutien aux femmes et enfants victimes de guerre ▪ Appui institutionnel pour la sortie de crise 	2007- en cours	Axe potentiel de partenariat <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relance de la production agricole
Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagements hydro agricoles 		Axe potentiel de partenariat <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation des infrastructures de base
Banque Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de la gouvernance et des institutions ▪ Amélioration de la performance du secteur agricole (productions vivrières, opportunités économiques en zones rurales, gestion des terroirs et de la protection des ressources naturelles) ▪ Développement du secteur privé ▪ Renaissance des infrastructures et services de base ▪ Création d'emplois et de richesses ▪ Gouvernance/Transparence et réforme économique ▪ Réinsertion des ex-combattants ▪ Infrastructure urbaine d'urgence ▪ Santé (VIH/SIDA) ▪ Préservation des ressources naturelles ▪ Lutte contre les taxes routières incontrôlées ▪ Appui au règlement de la question foncière 	2010-2013	Axes potentiels de partenariat <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte contre les taxes routières incontrôlées <ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de transporteurs et commerçants dans la zone du programme sur les documents à présenter lors des contrôles routiers. ▪ Le FIDA et la Banque Mondiale envisagent le cofinancement d'un projet d'appui aux filières agricoles, dont la note conceptuelle est à l'Appendice V.
Banque Ouest Africaine de développement (BOAD)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration et réalisation des infrastructures de base ▪ Augmentation de la production ▪ Accessibilité à l'eau potable ▪ Couverture énergétique 		Partenariat actuel <ul style="list-style-type: none"> ▪ La BOAD cofinance le nouveau projet FIDA: le PRAREP. Dans le passé la banque a cofinancé les projets PDK et PACIL du FIDA dans le domaine de l'accès à l'eau potable, la commercialisation des produits agricoles et la réhabilitation des pistes d'accès.
Banque islamique de développement (BID)	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagements hydro agricoles 		Axes potentiels de partenariat <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation des infrastructures de base ▪ Riziculture
CEDEAO	Sécurité alimentaire: Elaboration du programme national d'investissement agricole		Axes potentiels de partenariat <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dialogue de politique

Partenaires techniques et financiers	Secteur Prioritaire	Période de la Stratégie nationale d'intervention	Axes potentiels de partenariat avec le COSOP
Coopération allemande (GTZ)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement local (encadrement des groupements de producteurs) ▪ Développement des filières (notamment riz et oignon – production, conservation et commercialisation) ▪ Consolidation de la paix ▪ Gestion des ressources naturelles ▪ Lutte contre la traite des enfants ▪ Réforme du système judiciaire ▪ Réinsertion des jeunes avec FAO, PNUD (programme de l'OIT) ▪ Principales zones d'intervention: Nord, Sud-ouest 		Axe potentiel de partenariat <ul style="list-style-type: none"> • <u>Développement économique en milieu rural</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités des acteurs principaux ○ Susciter la réalisation des microprojets ○ Améliorer la productivité des filières et entreprises ○ Améliorer les circuits de commercialisation ○ Projets partenariat public-privé
Coopération américaine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité alimentaire 		Axe potentiel de partenariat <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité alimentaire
Coopération française (AFD)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui aux OPA 		Axe potentiel de partenariat <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des acteurs
Coopération Technique Belge	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé ▪ Infrastructures de base et transport ▪ Consolidation de la cohésion sociale et la paix ▪ <u>Agriculture et sécurité alimentaire:</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ appui à la profession piscicole; ○ développement de la production laitière; ○ réalisation d'études en matière d'horticulture et de pêche 		Axes potentiels de partenariat <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité alimentaire ▪ Infrastructures de base
Coopération japonaise (JICA)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de la petite irrigation ▪ Adoption de nouvelles technologies 		Axes potentiels de partenariat <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité alimentaire ▪ Matériel agricole

Partenaires techniques et financiers	Secteur Prioritaire	Période de la Stratégie nationale d'intervention	Axes potentiels de partenariat avec le COSOP
Food and Agriculture Organization (FAO)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité alimentaire et nutrition ▪ Appui institutionnel dans l'élaboration des politiques agricoles ▪ Relance et développement agricole ▪ Qualité des produits agricoles ▪ Intrants agricoles ▪ Appui à la riziculture ▪ Appui aux groupements (féminins) ▪ Réinsertion des jeunes avec FAO, GTZ (programme de l'OIT) ▪ Restauration infrastructures ▪ Pêche et Aquaculture ▪ Formation technique ▪ Financement activités génératrices de revenus (transformation, commercialisation, production) ▪ Santé animale ▪ Principales zones d'intervention: Nord (Korhogo), Centre (Vallée du Bandama), Ouest 	2009-2013 (Cadre national de priorités à long terme)	<p>Axes potentiels de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vulgarisation des nouvelles technologies agricole ▪ Sécurité alimentaire ▪ Dialogue sur les politiques ▪ <u>Appui au secteur semencier national</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation de contrôleurs et de certificateurs pour les semences ainsi que des producteurs de semences ○ Mise en place d'associations régionales et d'une association nationale de producteurs semenciers et le renforcement des capacités de leurs membres l'élaboration d'une politique semencière nationale ○ Proposition de textes législatifs et réglementaires en vue d'un meilleur fonctionnement du système semencier national ▪ <u>Appui aux groupements (féminins) et professionnalisation des producteurs et leurs organisations.</u> Equipement des groupements de en magasin de stockage, de renforcement des capacités en gestion, et en fournitures d'intrants, petits matériels agricoles et de motoculteurs aux groupements de production d'oignon. ▪ Appui institutionnel au secteur agricole <p>Partenariat actuel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La FAO est partenaire du PPMS et du PRAREP pour les questions liées à l'appui de la production de semences certifiées et améliorées.
OIKOCREDIT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui technique et financier au secteur de la microfinance ▪ Développement et renforcement des OPA, groupements de femmes, coopératives de commercialisation 	2009-2011	<p>Axes potentiels de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de redressement du réseau des CMEC ▪ Relance du secteur de la microfinance dans les régions de couverture du FIDA ▪ Développement et structuration de filières vivrières et maraichères.
Organisation Internationale du Travail (OIT)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte contre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail ▪ Emploi et réinsertion de jeunes femmes et hommes (méthodologie HIMO) ▪ Principales zones d'intervention: Centre-ouest 	2009-2013 (UNDAF)	
Programme Alimentaire Mondial (PAM)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité alimentaire ▪ Nutrition ▪ Lutte contre la pauvreté ▪ Distribution de semences ▪ Principales zones d'intervention: Ouest 	2009-2013 (UNDAF)	<p>Axes potentiels de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité alimentaire ▪ Suivi-évaluation des programmes. Mise en place d'un système de suivi-évaluation de la sécurité alimentaire. Dans ce cadre une Etude approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux a été faite.
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction de la pauvreté ▪ Réconciliation et cohésion sociale ▪ Formation professionnelle ▪ Renforcement des capacités institutionnelles ▪ Développement de la micro entreprise locale ▪ Réinsertion des jeunes avec FAO, GTZ (programme de l'OIT) ▪ Appui institutionnel • Gestion durable des ressources naturelles • Coordination des interventions d'appui aux programmes post-crise dans la zone CNO 	2009-2013 (Programme de coopération PNUD-CI)	<p>Axes potentiels de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emploi des jeunes <p>Partenariat actuel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le PNUD est lié au projet PPMS à travers une convention depuis le recadrage pour les aspects de commercialisation. Un partenariat est aussi prévu avec le PRAREP pour l'emploi des jeunes, la commercialisation et la distribution de matériel.
Union Economique et Monétaire Ouest	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité Alimentaire 		<p>Axes potentiels de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité alimentaire

Partenaires techniques et financiers	Secteur Prioritaire	Période de la Stratégie nationale d'intervention	Axes potentiels de partenariat avec le COSOP
Africaine (UEMOA) Union Européenne (UE)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation de la paix et bonne gouvernance ▪ Cohésion sociale et réhabilitation des infrastructures (santé, eau, et réseaux routier et électrique) ▪ Amélioration de la compétitivité des filières agricoles (notamment le coton) ▪ Appui aux cultures vivrières ▪ Intégration régionale ▪ Coopération technique ▪ Appui aux acteurs non étatiques (OPA, ONG, coopératives, instituts de recherche, etc.) ▪ Appui au règlement de la question foncière 	2008-2013 (10 ^{ème} FED)	<p>Axes potentiels de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Amélioration de la compétitivité des filières agricoles</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction des coûts de production et de mise en marché des produits ○ Création d'un environnement favorisant une meilleure prise en compte des risques en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments mais aussi les évolutions de la demande ○ Renforcement des capacités des OPA ○ Renforcement d'outils d'aide à la décision (observatoires, cellules de veille) ○ Mise en place de mécanismes de gestion et de lissage des variations de prix. ○ Renforcement des outils d'aide à la décision <p>Partenariat actuel Initiative UE /FIDA (PPMS) pour l'intensification et la valorisation des productions vivrières (appui à la production de semences et matériel végétal, et à la transformation)</p>
United Nations Children's Fund (UNICEF)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation et installation d'écoles, de centres de santé et de points d'eau ▪ Vaccinations des enfants ▪ Réintégration des enfants-soldats 	2009-2013 (UNDAF)	
United nations Development Fund for Women (UNIFEM)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion de l'égalité de genre ▪ Promotion de l'auto-emploi des femmes dans le secteur agroindustriel 		<p>Axes potentiels de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion de l'égalité de genre ▪ Promotion de l'auto-emploi des femmes dans le secteur agroindustriel
United Nations Population Fund (UNFPA)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé de la Reproduction ▪ Renforcement des capacités institutionnelles ▪ Réduction des inégalités entre les sexes 	2009-2013 (6 ^{ème} programme de coopération)	

Dossier clé 4: Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables

Typologie	Niveau de pauvreté et causes	Réponses	Besoins prioritaires	Appui par d'autres initiatives ou projet	Réponses du COSOP
Les petits agriculteurs/trices ou exploitations familiales	<p><u>Niveau de pauvreté élevé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible revenu et Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ▪ Baisse du pouvoir d'achat (hausse de prix des denrées, baisse de prix des quelques cultures de rente) ▪ Dégradation des sols et du capital agricole ▪ Accès difficile aux semences de qualité et intrants ▪ Accès à la terre difficile pour cultures pérennes ▪ Droits fonciers non sécurisés ▪ Faible productivité agricole ▪ Faible maîtrise de l'eau ▪ Faible niveau de mécanisation et culture attelé en baisse ▪ Enclavement des zones de production ▪ Faible accès aux services sociaux de base ▪ Faible accès aux marchés et aux services agricoles ▪ Faible accès aux services crédit ▪ Faible gestion de budget ▪ Imprévisibilité climat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Migration vers zones urbaines vers les autres zones rurales comme journalier ou pour s'installer ▪ Solidarité, distribution de la nourriture et de main d'œuvre ▪ Travailler comme journalier local 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité alimentaire des populations rurales vulnérables ▪ Relance de la production vivrière ▪ Réhabilitation du capital de production et mécanisation ▪ Réhabilitation agricole et augmentation de la production ▪ Reconstruction bétail, fournir soins vétérinaires ▪ Accessibilité des populations rurales aux paquets technologiques agricoles, accès aux périmètres irrigués ▪ Accès aux marchés 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter l'accès aux semences de qualité et aux intrants agricoles, noyaux d'élevage, alevins piscicoles ▪ Réhabilitation des infrastructures de production (bas-fonds) ▪ Accroître les productions vivrières ▪ Désenclaver les zones de production (réhabilitation de pistes, ponceaux, etc.) ▪ Garantir un meilleur encadrement, appui-conseil, aux petits producteurs/trices ▪ Garantir un meilleur accès aux informations de marché
Femmes rurales pauvres ou chefs de ménage	<p><u>Niveau de pauvreté élevé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analphabétisme ▪ Faibles opportunités d'éducation et de formation ▪ Faible accès aux facteurs de production (dont la terre, les intrants), et au marché (diversification de leurs revenus) ▪ Faible accès à l'information, aux biens et services ▪ Faible accès des femmes et des jeunes aux services de vulgarisation des technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Migration vers zones urbaines vers les autres zones rurales comme journalier ou pour s'installer ▪ Solidarité, distribution de la nourriture et de main d'œuvre ▪ Travailler comme journalier local ▪ Petit commerce et transformation ▪ Petit élevage ▪ Réduction de la 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion de l'égalité de genre, autonomisation des femmes, scolarisation des jeunes filles ▪ Levée des obstacles socioculturels à l'accès des femmes à la terre ▪ Vulgarisation et l'application effective des textes juridiques et des textes relatifs à l'égalité entre les sexes ▪ Encadrement et renforcement des capacités en techniques agricoles des femmes 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les autorités et chefferies villageoises sur l'accès de femmes ou leur groupement à la terre et sur la scolarisation des jeunes filles ▪ Organiser des séances d'alphabétisation des femmes et renforcer leur capacité de gestion ▪ Renforcer les capacités des femmes en techniques agricoles ▪ Améliorer l'accès des femmes aux services d'encadrement, technologies, semences de qualité et intrants

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pénibilité et charge importante de travail des femmes rurales ▪ Accès difficiles aux équipements de transformation des produits agricoles ▪ Faible accès au crédit ▪ Faible promotion de l'auto-emploi ▪ Méconnaissance de leurs propres droits ▪ Violences domestiques et sexuelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ fréquence et de la qualité des repas ▪ Retrait des enfants de l'école et report des soins de santé ▪ Envoi des enfants en ville auprès d'amis et/ou parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rurales ▪ Renforcement des capacités technique des femmes et des jeunes agriculteurs ruraux ▪ Modernisation des équipements de production et de transformation des produits agricoles ▪ Amélioration de l'accès des femmes et des jeunes aux technologies, semences se qualité et intrants ▪ Accès des femmes aux informations de marché (prix, débouchés, disponibilité des produits, etc.) ▪ Investissements et renforcement des capacités des groupements de femmes ▪ Accès à l'eau potable et soins de santé 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equiper les femmes en matériel agricole et de transformation des produits agricoles ▪ Fournir aux femmes les informations sur les marchés agricoles
Jeunes ruraux	<p><u>Niveau de pauvreté élevé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Crise socio-économique ▪ Insuffisance d'offres d'emplois ▪ Qualification insuffisante ▪ Accès difficile aux facteurs de production (terre, intrants) ▪ Accès difficile aux services de base (santé, formation) ▪ Frustrés par leur isolement, vie et travail pénible dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Migration vers zones urbaines ▪ Petit commerce ▪ Transferts des parents émigrés • Travailler comme journalier local, travailler dans les 'clubs' de main d'œuvre ▪ Prostitution (filles) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion d'activités génératrices de revenus en milieu rural et périurbain (transformation, commercialisation, petit élevage) ▪ Politique de relève agricole ▪ Installation des jeunes dans l'agriculture ▪ Promotion des activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ▪ Meilleur accès à la formation professionnelle et en techniques agricoles ▪ Amélioration de l'accès aux facteurs de production ▪ Meilleure structuration des jeunes au sein d'association ou de groupement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « Plateforme de Services » ▪ Financement des microprojets ▪ Formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation sociale ▪ Organiser des formations en techniques agricoles ▪ Approvisionner les jeunes en semences, intrants et matériel agricoles ▪ Sensibiliser les autorités et chefferies villageoises sur l'accès à la terre des jeunes et leur groupement ▪ Organiser les jeunes en groupement et association et renforcer leur capacité organisationnelle et de gestion
Populations rurales de l'Ouest (Montagnes et Moyen Cavally)	<p><u>Niveau de pauvreté élevé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Zone particulièrement affectée 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconstruction du capital agricole (semences, intrants, matériel) 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approvisionner les DPI en semences, intrants et petit outillage agricole

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ par la crise ▪ Filière porcine décimée ▪ Production de riz pluvial plutôt que de riz irrigué ▪ Retours nombreux de personnes déplacées ▪ Pression foncière ▪ Insécurité alimentaire ▪ Présence des anciens combattants ▪ Comportements culturels contraires au développement agricole ▪ Vieillesse, maladies, faible entretien et mauvaise exploitation des vergers ▪ Main d'œuvre très chère, manque d'organisation de main d'œuvre parmi les plus pauvres ▪ Economies très séparées entre hommes et femmes ▪ Faible gestion de budget 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ agricole) ▪ Réhabilitation des aménagements hydro-agricoles (bas-fonds) et travail collectif sur les aménagements hydro-agricoles, outils agricoles et petite mécanisation ▪ Meilleur accès à la formation et en techniques agricoles • Accès des femmes et jeunes aux informations de marché (prix, débouchés, disponibilité des produits, etc.) ▪ Meilleure organisation et structuration des jeunes et des femmes 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabiliter les aménagements hydro-agricoles ▪ Encourager les travaux collectifs sur les aménagements hydro-agricoles ▪ Mettre en place une politique de relèvement agricole ▪ Installation des jeunes dans l'agriculture, formation et suivi intensif ▪ Fournir aux femmes/jeunes les informations sur les marchés agricoles ▪ Désenclaver les zones de production (réhabilitation de pistes, ponceaux, etc.) ▪ Mobilisation sociale
--	--	--	--	--	---